Centre d'Action Laïque

Libres, ensemble

2025

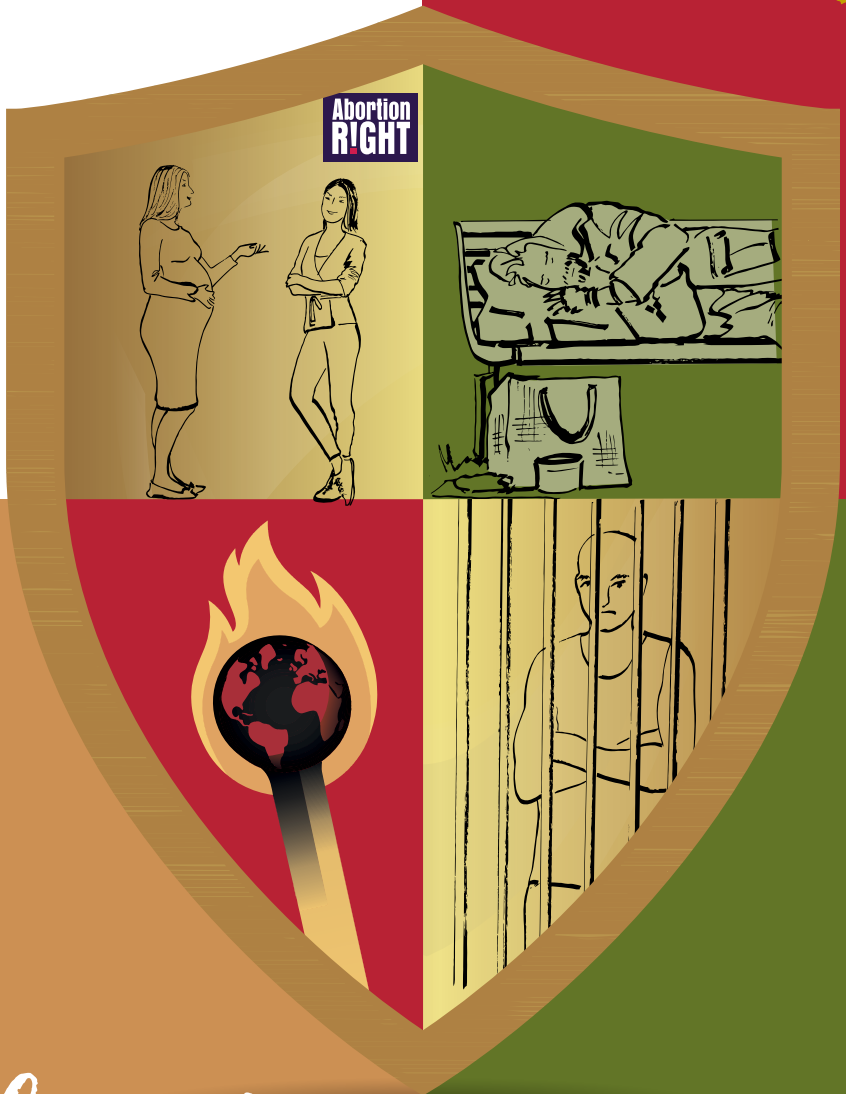

La laïcité en mouvement

Abortion
RIGHT

Table des matières

Avant-propos 4

La laïcité en marche 5

1 Promotion et défense des valeurs laïques 6

2 Liberté 22

3 Égalité 42

4 Solidarité 48

5 Enseignement 58

6 Laïcité de l'État 66

7 Structure du CAL 70

Carnet d'adresses 76

Avant-propos

Par leur travail, les laïques ont l'ambition d'être des créateurs d'avenir.

Certes, parfois, fugacement, peut surgir l'impression de sans cesse rouler notre pierre ; et d'ailleurs, c'est peut-être le destin des Pénélope obstinées de leurs utopies nécessaires : espérer qu'il reste une trace et des ferments de dépassement. Plus que jamais cependant, ce travail garde tout son sens et, jetant un regard rétrospectif et appuyé sur l'année écoulée, le présent rapport témoigne à nouveau de l'imagination, de l'implication et des réalisations de toutes les composantes de notre Mouvement, dans le cadre de notre double mission d'assistance morale et d'éducation permanente.

Les sujets de mobilisation sont légion et nous obligent encore davantage : la nécessaire sauvegarde de l'État de droit pour prévenir toutes les dérives autoritaires, le besoin répété de fournir à chacun les outils de son émancipation, la déconstruction des discours simplistes et des clichés dont se nourrissent les extrémistes, l'importance de toujours revenir à la primauté de la raison, l'égalité femmes-hommes à défendre à tout prix, etc. Car au nom de notre indifférence ou de notre inaction, bien des choses peuvent être détricotées, et ce, à une vitesse insoupçonnée, ainsi qu'on doit malheureusement le constater aujourd'hui dans bien des pays.

Au-delà des thèmes précités, la lutte contre les atteintes à l'environnement a mobilisé notre Mouvement en 2025. Sujet choisi à raison car, si l'être humain a toujours vécu dans un paysage éternel à l'échelle de sa courte vie, l'environnement, lui, s'altère désormais de parent à enfant. Notre planète se métamorphose au galop. S'il est trop tôt pour tirer des enseignements définitifs de notre campagne d'éducation permanente 2025, il en ressort cependant déjà cette tendance inquiétante et de plus en plus profonde dans nos sociétés : celle du rejet croissant de toute expertise et de tout savoir.

La défiance a atteint chez certains un point tel que tout raisonnement rationnel devient quasiment source de méfiance…

Enfin, la sécularisation a été choisie comme thème de notre convention de 2025 car, sans cesse désormais, s'additionnent des faits attestant d'un retour en force d'un religieux de plus en plus mêlé au politique, dans une espèce d'alliance entre ceux qui vivent de la polarisation à outrance et ceux qui rêvent d'un monde figé de toute éternité. Ne nous y trompons pas, y compris chez nous, le combat pour une éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle à l'école en est la parfaite illustration.

Mobilisons-nous donc avec force et vigueur, car orienter l'évolution de notre société en fonction de dogmes tirés d'une conviction particulière met forcément à mal l'universalisme des droits et des libertés. Nous ne trouverons pas de refuge en dehors du temps et de l'espace ; alors, même si cela nous amènera vraisemblablement à des bras de fer (mais qui, en laïcité, abdiquerait l'honneur d'être une cible ?), exprimons-nous et agissons de plus belle.

Bonne lecture.

Véronique De Keyser
Présidente

Benoît Van der Meerschen
Secrétaire général

Hervé Parmentier
Secrétaire général adjoint

La laïcité en marche

L'action laïque

Grâce aux différentes implantations régionales, aux associations constitutives et aux antennes locales, le Centre d'Action Laïque (CAL) s'implique dans la vie de la cité. Il réfléchit, débat et agit sur tous les aspects de notre vie en société : fragilisation de l'Etat de droit, égalité et particulièrement celle des hommes et des femmes, solidarité, enseignement, début et fin de vie, interculturalité, information… Il offre également une assistance morale qui vise l'autonomie et l'exercice effectif de la citoyenneté et s'exerce dans la liberté de jugement de chacun, la responsabilité et le respect des personnes. De quoi justifier sa devise « Liberté, égalité, solidarité » et matérialiser son slogan « Libres, ensemble ».

Le mouvement laïque vient en aide aux demandeurs d'emploi, aux jeunes en décrochage scolaire, aux mal-logés, aux détenus, aux victimes et aux justiciables, aux opprimés et aux personnes discriminées. En règle générale, à tous ceux qui, dans leur vie, ne disposent pas des droits et des moyens qui garantissent à l'humain la dignité et la capacité à s'épanouir.

Il milite activement pour le traitement équitable de tous les citoyens, le droit à profiter de la vie ici et maintenant, mais aussi contre l'intolérance, le racisme, le sexisme et tout ce qui asservit l'homme et la femme. La laïcité organise en outre des cérémonies laïques (parrainages, fêtes de la jeunesse, mariages, funérailles…) à la demande.
Chaque implantation locale choisit des terrains d'action privilégiés et définit son organisation en fonction de son environnement, de ses publics et des objectifs à atteindre.

Prises de position

Le mouvement laïque s'exprime sur tous les sujets déjà évoqués ci-dessus. Estimant que chacun doit pouvoir disposer librement de sa vie, de sa pensée et de son corps, le CAL promeut une vision libre-exaministe des questions éthiques dont les religions ont coutume de s'emparer pour y imposer les prescrits de leurs dogmes. Compte tenu de ses finalités et des valeurs qu'il défend, il se préoccupe de tout ce qui concerne la place de l'humain dans la société, au-delà de tout clivage politico-religieux.

Conscientisation et formation des adultes, dans une démarche d'éducation permanente

À côté de sa vocation première de référent institutionnel en matière de laïcité et de libre pensée, le CAL est agréé par la Fédération Wallonie-Bruxelles en tant que mouvement d'éducation permanente. Il développe, dans ce cadre, avec ses publics, des stratégies et des projets citoyens de sensibilisation et de formation des adultes. Ses actions s'inscrivent ainsi dans la droite ligne des finalités du décret d'éducation permanente qui reconnait le développement de l'action d'éducation permanente dans le champ de la vie associative « visant l'analyse critique de la société, la stimulation d'initiatives démocratiques et collectives, le développement de la citoyenneté active et l'exercice des droits civils et politiques, sociaux, économiques, culturels et environnementaux dans une perspective d'émancipation individuelle et collective des publics en privilégiant la participation active des publics visés et l'expression culturelle ».

L'ensemble des thématiques développées dans ce rapport est ainsi la traduction concrète du souci du CAL de s'inscrire dans une perspective d'égalité et de progrès social, en vue de construire une société plus juste, plus démocratique et plus solidaire.

La laïcité, c'est…

Le principe humaniste qui fonde le régime des libertés et des droits humains sur l'impartialité du pouvoir civil démocratique dégagé de toute ingérence religieuse. Il oblige l'État de droit à assurer l'égalité, la solidarité et l'émancipation des citoyens par la diffusion des savoirs et l'exercice du libre examen.

1 Promotion et défense des valeurs laïques

Diffuser les valeurs de la laïcité est, pour le Centre d'Action Laïque et ses régionales, une préoccupation de chaque instant.

Notre action est fondée sur la démarche libre-exaministe et le principe de non-ingérence de l'Église dans les affaires de l'État comme moteurs d'une société harmonieuse et égalitaire.

Nos différentes campagnes d'éducation permanente, nos émissions, événements, animations et publications s'inscrivent dans cette démarche d'information, avec, en perspective, l'émancipation et l'autonomie de chacune et de chacun.

Promotion et défense des valeurs laïques

Convention Laïque

La Convention laïque, qui s'est déroulée le 22 novembre à Namur, était consacrée à la sécularisation. Le point de départ était de questionner la modernité des religions au regard de ce qui nous parait être essentiel : le respect des droits et libertés fondamentales. Ce questionnement n'a bien entendu aucune vocation anti-religieuse. Le mouvement laïque défend fermement la liberté de conscience qui inclut la liberté de croire, de ne pas croire ou de changer de conviction. Mais nul ne doit se voir imposer une loi autre que la loi civile décidée démocratiquement. En effet, orienter l'évolution de notre société en fonction des dogmes tirés d'une conviction particulière met à mal l'universalisme des droits et libertés. Dans ce cadre, trois thématiques ont été identifiées comme prioritaires par les membres du mouvement laïque et débattues en ateliers sous forme de conférences participatives :

- « Sécularisation et extrême droite » avec François Debras, professeur associé au sein du centre d'étude démocratie-ULiège, Sibylle Gioe, présidente de la Ligue des droits humains, Nicolas Kurevic, coordinateur du pôle pédagogique des Territoires de la Mémoire et Julien Paulus, coordinateur du centre d'études des Territoires de la Mémoire.
- « Sécularisation et enseignement et protection de la jeunesse » avec Carla Gillespie, coordinatrice d'AJILE, Solayman Laqdim, délégué général aux droits de l'enfant, Anthony Spiegeler, président de Laïcité Brabant wallon et directeur de l'école NESPA et Raymonda Verdyck, présidente de deMens.nu.
- « Sécularisation et liberté d'expression, liberté artistique et liberté académique » avec Marius Gilbert, vice-recteur à la recherche et à la valorisation de l'ULB, Élise Jacquemin, directrice du Miroir Vagabond et Pierre-Arnaud Perrouty, directeur de la Ligue des droits humains.

Ensemble, participants et témoins privilégiés ont posé des diagnostics, fourni des analyses, identifié des risques mais aussi des opportunités : renforcer les contre-pouvoirs, lutter contre la fragmentation communautaire, et faire vivre la laïcité comme projet d'émancipation. Notre définition de la laïcité contient en effet tous les éléments de réponse à ce qui nous préoccupe : État de droit, impartialité du pouvoir civil dégagé de toute ingérence religieuse, libre examen, diffusion des savoirs, émancipation…

En amont, les régionales et le CAL Communautaire ont organisé diverses activités préparatoires à la Convention Laïque qui ont permis, dans une logique d'éducation permanente, d'identifier les grandes lignes de réflexion.

« Libres, ensemble »

Diffusée sur les antennes de la RTBF, l'émission radiophonique et télévisée « Libres, ensemble » s'inscrit dans le magazine « En quête de sens », espace concédé par le service public aux organisations philosophiques et religieuses. L'émission aborde des thématiques de société sous un angle laïque, en mettant en lumière les valeurs, les combats et les activités du mouvement laïque. Les émissions se veulent un espace de réflexion ouvert, accueillant des acteurs et des actrices de la laïcité, mais aussi des personnalités extérieures au mouvement dont l'expertise et les travaux contribuent à nourrir le débat démocratique.

La programmation est élaborée sur base des propositions de l'équipe journalistique, en concertation avec un comité de rédaction composé du secrétaire général du Centre d'Action Laïque, du secrétaire général adjoint et des membres de la cellule « Étude et Stratégie ».

Promotion et défense des valeurs laïques

Les émissions radiophoniques sont diffusées chaque samedi soir sur *La Première* (à 22h depuis septembre 2025, à 20h auparavant). D'une durée de 30 minutes, elles alternent entre débats réunissant plusieurs interlocuteurs et entretiens approfondis avec une personnalité invitée pour son expertise ou son actualité. En 2025, « Libres, ensemble » a poursuivi son travail d'analyse critique de l'actualité politique, sociale et culturelle, dans un contexte marqué par les nouvelles majorités politiques, les tensions géopolitiques persistantes et la remise en cause croissante des droits fondamentaux. Les émissions ont notamment abordé les enjeux liés à la montée de l'extrême droite ainsi qu'à la défense de l'État de droit, des droits sociaux, de la liberté d'expression et des droits fondamentaux.
Qu'il s'agisse d'entretiens à portée philosophique ou d'émissions directement ancrées dans l'actualité, l'objectif reste inchangé : prendre de la hauteur, sensibiliser le public et fournir des clés de compréhension permettant de penser la complexité du monde contemporain. En 2025, outre les acteurs et actrices de terrain, nous avons accueilli à notre micro des personnalités telles que Salomé Saqué, Ovidie, Richard Malka, Christine Ockrent, Bruno Colmant et Tal Bruttmann.

À côté de leur diffusion sur *La Première*, les émissions radio sont également disponibles sur les plateformes de podcasts (Spotify, Deezer, Apple Podcasts, Amazon Music, etc.) En 2025, les contenus diffusés via Podcastics ont enregistré 4.531 écoutes, soit une hausse de 89% par rapport à l'année précédente, confirmant l'intérêt croissant pour ce mode de diffusion.

Les émissions télévisées se déclinent en deux formats complémentaires : les émissions de 10 minutes, diffusées un mardi sur deux en fin de soirée sur *La Une*, et les émissions de 28 minutes, diffusées un dimanche sur deux à 9h et 10h30 sur *La Une*.

Ces programmes font ensuite l'objet de rediffusions régulières sur *La Une* et *La Trois*.
En 2025, les émissions ont continué à se faire l'écho des grandes préoccupations sociétales, en particulier celles liées aux droits humains, à la justice sociale et aux conditions de vie des publics les plus fragilisés. Plusieurs reportages et émissions se sont ainsi penchés sur la précarité, le mal-logement, l'accès à une alimentation de qualité, la situation des personnes incarcérées, les atteintes au droit d'asile, la santé mentale et la protection des défenseurs des droits humains.

Fidèle à sa ligne éditoriale, « Libres, ensemble » a par ailleurs valorisé les initiatives et projets portés par le mouvement laïque, tout en inscrivant ces actions dans une réflexion plus large sur les enjeux démocratiques contemporains. La lutte contre les violences de genre, le droit à l'avortement, le droit à une fin de vie digne, l'enseignement, le devoir de mémoire, la justice climatique et la jeunesse ont ainsi occupé une place importante dans la programmation 2025.

Les audiences des émissions télévisées sont en légère diminution en 2025 : entre 10.000 et 30.000 téléspectateurs par émission, mais la part de marché reste stable et la vie des émissions, aussi bien télé que radio, se poursuit et s'amplifie en ligne sur le site www.laicite.be, sur la chaine YouTube du Centre d'Action Laïque et sur les réseaux sociaux.

Enfin, dans la poursuite des objectifs des émissions et dans un souci d'éducation permanente, les documentaires réalisés par l'équipe ont été projetés dans des centres culturels, des hautes écoles, des prisons et des associations. Il s'agit des documentaires « Tout va s'arranger (ou pas) » et sa suite « Tout s'est arrangé (ou pas) » sur la santé mentale des jeunes, « Briser les murs » sur l'accès à la culture en prison et « Au suivant ! le travail social sous haute tension ».

La présence en ligne des émissions constitue un levier essentiel de leur diffusion. En 2025, la page dédiée www.laicite.be/libres-ensemble/ a enregistré 8.500 utilisateurs, soit une augmentation de 10 %, et 15.000 pages vues, en hausse de 14% par rapport à l'année précédente. Sur YouTube, les contenus de « Libres, ensemble » totalisent 64.400 vues en 2025, pour 5.500 heures de visionnage. Parmi les émissions produites en 2025, ce sont le documentaire « Au suivant ! Le travail social sous haute tension », le reportage sur un café favorisant l'inclusion des personnes handicapées, l'émission « L'acier a coulé dans nos veines », l'entretien avec Ovidie et celui avec Salomé Saqué qui ont attiré le plus d'audience. Mais des productions parfois anciennes continuent de pointer en tête du classement des émissions les plus vues, toutes années confondues, témoignant de leur inscription durable dans le débat public.

Sur Facebook, la page « Libres, ensemble » comptabilise 5.100 abonnés. Malgré une baisse du nombre de publications, les performances globales progressent : les interactions ont augmenté de 31% (1.700 interactions) et les clics sur les liens connaissent une forte hausse (+150%). Parmi les publications les plus vues figurent notamment des émissions consacrées aux transidentités, au mal-logement, aux mineurs dessaisis, aux IPPJ et aux défenseurs des droits humains. Sur Instagram, le compte poursuit son développement avec 367 abonnés. Le taux de couverture relatif, particulièrement élevé (94%, +28%), confirme le potentiel de cette plateforme pour toucher de nouveaux publics, en particulier via les formats vidéo.

C'est d'ailleurs en ce sens que l'équipe va travailler en 2026. Poussée à se redéployer suite à la décision de la *RTBF* d'arrêter la production des émissions concédées dans ses propres studios télé, « Libres, ensemble » va se réinventer et innover en 2026. Même si les émissions

continuent d'être diffusées sur la *RTBF*, un travail est mené pour redynamiser le contenu, diversifier les lieux de tournage et renforcer la visibilité des émissions en ligne sur les propres canaux de diffusion du Centre d'Action Laïque.

La collaboration avec le magazine *Espace de Libertés* s'est poursuivie en 2025, à travers des déclinaisons écrites de grands entretiens diffusés en radio ou en télévision, ainsi qu'une circulation accrue des thématiques entre les différents supports. La coopération avec le CLAV (Centre Laïque de l'Audiovisuel) s'est également consolidée. Outre les coproductions radio, cette collaboration s'est traduite par la réalisation de reportages télé où l'expertise de réalisation du CAL s'est associée au savoir-faire technique du CLAV.
Un podcast en 6 épisodes consacré à l'immigration marocaine en Belgique a également été réalisé par l'équipe des émissions, en collaboration avec le Gsara et l'ULB. Ces synergies contribuent à renforcer la qualité éditoriale des productions et à élargir leur diffusion auprès de publics diversifiés.

EduCAL : des analyses thématiques

À l'occasion des 120 ans de la loi française de 1905, le CAL a diffusé, le 9 décembre, sa première analyse thématique EduCAL, afin de faire le point sur l'enjeu de la laïcité en Belgique.
L'objectif de ce nouveau support est de fournir une information accessible, complète, sourcée, vulgarisée et gratuite sur divers enjeux sociétaux qui traversent notre actualité. Ces analyses sont disponibles sur le site internet du CAL et entendent alimenter le débat public. Si la fin de l'année 2025 signe la mise en route de ce nouveau format, l'année 2026 devrait le voir entamer une vitesse de croisière, avec différentes thématiques en préparation telles que : cours de philosophie et citoyenneté, politique pénale, jeunes aidants proches, atteintes à l'environnement…

Espace de Libertés : focus sur des enjeux qui menacent l'État de droit

Espace de Libertés a poursuivi son approche éditoriale basée sur la *slow press* et l'analyse approfondie des enjeux sociétaux, sous le prisme de la laïcité et de la défense des droits fondamentaux.
En 2025, les questions relatives à la pénétration, chaque fois plus importante, du religieux dans différentes strates de nos sociétés (État, enseignement, droits humains, entre autres) ont fait l'objet d'un dossier et de plusieurs articles. Les attaques contre l'État de droit et la sécularisation de nos sociétés font partie des enjeux auxquels *EDL* veille plus particulièrement depuis l'accession de l'extrême droite dans différents pays européens, nous « monitorons » la déliquescence des droits fondamentaux qui résulte de ce processus organisé. La thématique de la Convention laïque de novembre était d'ailleurs la sécularisation de la société. Par ailleurs, nous avons bien entendu développé en détail le sujet de la campagne annuelle portant sur les enjeux climatiques et leur impact sur nos libertés.
La version digitale, edl.laicte.be, du magazine s'affirme comme un espace de référence pour les articles, analyses et réflexions de fond.

Voici le récapitulatif des dossiers de l'année :

Février	La planète brûle, nos droits aussi
Avril	Le commun, un bien précieux
Juin	IA : Et l'humain dans tout ça ?
Septembre	Université : attaques et défense
Novembre	Tombés du siècle

Une palette de publications régionales

Bruxelles Laïque Échos (BLE) est un trimestriel de réflexion, d'analyse, de sensibilisation et de débats. Il développe une conception élargie de la laïcité qui s'oppose à toute tentative d'emprise privée sur la sphère publique et à tout ce qui entrave l'émancipation des individus. Chaque numéro propose un dossier sur une question de société, en lien avec les actions

ou préoccupations du mouvement laïque. Chaque dossier s'efforce d'envisager la société dans sa globalité, d'affronter la complexité des situations, de souligner l'interdépendance des phénomènes et de créer des liens entre les êtres et les causes.
Cette année, les thématiques abordées étaient les suivantes : « Climat social », « L'école, où est la solution ? », « Dialogue », « Intelligence(s) ».

Salut & Fraternité, le trimestriel du Centre d'Action Laïque de la Province de Liège offre à son lectorat une information pertinente, analytique et libre-exaministe sur une thématique déterminée, le tout en accord avec les valeurs de liberté, d'égalité et de solidarité qu'il défend. Chaque numéro propose un dossier thématique sur un sujet particulier. Les numéros parus en 2025 étaient tantôt en lien avec la campagne d'éducation permanente « la planète brûle, nos droits aussi », tantôt avec la préparation de la Convention laïque et avaient pour thèmes : « Un toit sûr et sain au-dessus de soi et des siens », « La science sous pression », « Créer un avenir désirable », « La sécularisation, garantie du vivre ensemble » *Salut & Fraternité* est tiré à près de 4.800 exemplaires et est envoyé gratuitement à celles et ceux qui en font la demande, aux responsables des associations laïques, au secteur associatif, aux bibliothèques et centres culturels, aux écoles primaires et secondaires ainsi qu'aux Hautes écoles de la Province de Liège, à l'Université de Liège, aux ministres des différents niveaux de pouvoir, aux communes, aux conseillers et députés provinciaux. *Salut & Fraternité* fait également l'objet d'une diffusion électronique.

Le CALepin est le trimestriel de la régionale du Brabant wallon. Il informe sur les problématiques de notre société et sur les activités de la régionale et de ses associations membres. À chaque parution, un article de fond sur l'actualité, un thème de société ou un enjeu de la laïcité est proposé ainsi que des articles sur les valeurs laïques. Il est tiré à 1.500 exemplaires

et destiné aux affiliés des associations laïques de la Province, au secteur associatif et aux personnes qui en font la demande, même au-delà de la Province. Cette année, le fil conducteur a été la campagne d'éducation permanente 2025 intitulée « La planète brûle, nos droits aussi ». Ce qui a permis d'élaborer des articles axés sur le défi climatique, la transition alimentaire, la mondialisation, le transport et l'environnement ou encore la crise climatique et les droits humains. Les autres articles ont concerné les nouveaux enjeux planétaires à l'ère du New Space, la prise en charge des jeunes LGBTQIA+ en IPPJ, ainsi que des sujets tels que les conditions de détention et de travail devenues intenables en prison. Tous les articles sont repris sur le blog calepin.be.

Liberté J'écris ton nom : un espace d'écriture

Les éditions du CAL poursuivent l'objectif général de développer l'esprit critique, de favoriser la réflexion personnelle et de renforcer l'engagement libre-exaministe en assurant la diffusion de publications de qualité, garantes de la spécificité de l'approche laïque, auprès d'un public le plus large possible.

Un nouveau titre est venu enrichir la collection « Liberté j'écris ton nom » :
Publié au mois de mai, *Make America Great Again. Naissance d'une idéologie*. De Jérôme Jamin.
Quand Donald Trump surgit dans la présidentielle de 2016, le promoteur immobilier apparait comme une caricature de populiste. Si les États-Unis ont vu défiler des candidats antisystèmes depuis la fin du 19e siècle, lui semble ne porter aucun programme. Sa logorrhée improvisée en direct ne fait alors trembler personne…
Dix ans plus tard, le paysage a changé. Après un mandat à la Maison-Blanche, puis quatre années d'opposition transformées en campagne électorale continue contre Joe Biden, une idéologie est née. Fruit d'erreurs, de scandales, de procès et d'emprunts idéologiques, elle s'appelle MAGA *(Make America Great Again)*. Elle a ses penseurs, ses origines et pourrait bien survivre à Trump lui-même. Ce livre explore comment un candidat sans ligne claire a pu accoucher d'un mouvement aussi structurant, en un temps record.
Ce qui se passe Outre-Atlantique doit être analysé car cela peut se reproduire en Europe.

En mars 2025, le Centre d'Action Laïque a publié un « Hors collection » intitulé *Affirmer la laïcité en Belgique au XXIe siècle*, un ouvrage collectif sous la direction de Véronique De Keyser, présidente du CAL.
L'ouvrage propose une réflexion audacieuse et approfondie sur la laïcité en Belgique, explorant ses fondements historiques, mais surtout son impact contemporain, tout en appelant à une vision renouvelée et optimiste de l'avenir. Il rejette les peurs et les fantasmes apocalyptiques qui alimentent l'extrémisme et nuisent à la cohésion sociale, encourageant au contraire un débat apaisé et constructif, loin des récits catastrophistes qui dominent le discours public. En pariant notamment sur la force des jeunes générations, il souligne l'importance de leur rôle dans la défense du bien commun et leur aptitude à inventer des solutions novatrices, inspirées par la pensée de Naomi Klein et son "dire oui" aux nouvelles possibilités. Au fil des contributions, l'ouvrage analyse comment la laïcité influence les systèmes éducatifs en stimulant le développement de l'esprit critique, et il explore les enjeux soulevés par les questions éthiques (droits sexuels et reproductifs, euthanasie) ou plus philosophico-politiques (égalité de genre, droit des minorités, défense des libertés). En se concentrant sur un avenir collectif, ce livre s'adresse à celles et ceux qui croient en la capacité des citoyennes et des citoyens à surmonter les défis et à œuvrer pour une société plus juste et plus solidaire.

La promotion des éditions s'est illustrée par :

> La présentation de la publication sur le site www.laicite.be, dans les périodiques du mouvement, dans *Passerelles* (la newsletter du Centre d'Action Laïque), par mailings et sur les réseaux sociaux.
> L'organisation de conférences-débats dans plusieurs Maisons de la Laïcité et à la Foire du livre de Bruxelles.
> La participation à la campagne « Lisez-vous le Belge ? »
> La poursuite de la « caravane d'auteur ».
> Des dépôts de livres à l'occasion d'événements internes ou externes au mouvement laïque.

Philéas & Autobule

Coédition de Laïcité Brabant wallon (LBW) et Entre-Vues Asbl, soutenue par le Centre d'Action Laïque, *Philéas & Autobule* est une revue d'initiation à la démarche philosophique et citoyenne. Illustrée, ludique et pédagogique, elle est destinée aux enfants de 8 à 13 ans. Elle leur offre une ouverture à l'art, à la littérature, aux sciences, à l'histoire au travers de BD, de récits, de jeux… Elle leur propose de construire leurs propres réponses aux questions qu'ils se posent. Les questions que suscitent les différentes rubriques amènent les enfants à dialoguer avec leur entourage, à ordonner leur pensée, à raisonner, à formuler des hypothèses, à conceptualiser… Bref, à faire de la philosophie, tout simplement ! Un dossier pédagogique invite l'enseignant ou l'animateur à utiliser la revue *Philéas & Autobule* en atelier. Il l'aide à mettre sur pied des ateliers philosophiques. Il s'inscrit, entre autres, dans le programme du cours d'éducation à la philosophie et à la citoyenneté et propose des dispositifs en éducation aux médias. Ce dossier contient une trentaine de pages accessibles gratuitement via le site Internet www.phileasetautobule.be.

Promotion et défense des valeurs laïques

Une affiche est encartée dans la revue deux fois par an. Celle-ci reprend une question philosophique et une illustration pour susciter le débat. Une exploitation de l'affiche est disponible dans le dossier pédagogique. Aujourd'hui, chaque numéro est envoyé à plus de 3.000 abonnés en Belgique et à travers le monde. La revue est également vendue au numéro. La volonté de notre mouvement est résolument d'être capable de s'adresser aux plus jeunes et de fournir des outils de travail pertinents au monde éducatif.

Philéas & Autobule collabore régulièrement avec le Pôle Philo, service de Laïcité Brabant wallon pour les pages « jeu philo » de la revue, le dossier pédagogique, les conférences ainsi que les formations « *Philéas & Autobule* : mode d'emploi ». Ces rencontres proposent à ceux qui le souhaitent de tester le dispositif philosophique du dossier pédagogique et de découvrir une façon ludique d'utiliser la revue. Elles sont également proposées par le CAL Charleroi, le CAL Namur, le CAL Luxembourg et la Ville de Bruxelles. Par ailleurs, cette collaboration a vu naitre une collection de livres pour enfants à partir de 5 ans. Chaque album contient une expérience littéraire et visuelle forte, suivie de quatre pages d'activités philosophiques. Celles-ci mettent en lumière des thèmes soulevés par l'histoire. Elles veulent stimuler le questionnement chez l'enfant et permettre aux adultes (parents, enseignants, animateurs…) d'exploiter le texte auprès d'un jeune public.

La culture du débat

Depuis plus de dix ans, la régionale liégeoise propose bon nombre d'animations sur des sujets tels que la lutte contre les préjugés et les stéréotypes, la complexité des réseaux sociaux, l'éducation aux médias, les questions de genre, les théories du complot, les institutions belges, la diversité culturelle, les droits humains et bien d'autres sujets… Le point commun entre ces animations est de cultiver le débat et de s'appuyer encore et toujours sur les connaissances des participants. L'idée étant de permettre à tous d'exprimer leurs avis, d'articuler l'apprentissage de façon collaborative et de mettre l'accent sur l'esprit critique et l'acquisition d'outils de réflexion et de « réflexes de pensée » qui peuvent s'appliquer au-delà même du sujet abordé. Cette démarche d'ouverture et de partage des savoirs est aussi garante d'une richesse des points de vue et un élément essentiel d'une citoyenneté éclairée, tournée vers le respect et le vivre ensemble.

Le Certificat Universitaire en Société et Laïcité

Depuis plusieurs années, le Certificat Universitaire en Société et Laïcité, constitue une référence pour celles et ceux qui souhaitent approfondir leur compréhension des enjeux liés à la laïcité. Cette formation offre une approche rigoureuse pour analyser et discuter le concept de laïcité, tout en interprétant l'organisation de la société à travers ce prisme. Organisé autour de cinq modules thématiques, ce certificat aborde les multiples dimensions de la laïcité et ses applications concrètes :

- Libres ensembles. La laïcité dans tous ses états
- Libres dans nos corps
- Libres de circulation
- Enseignement et éducation
- Libres dans nos choix

Cette structure permet aux participants de découvrir les différents champs d'intervention du mouvement laïque en Belgique, d'analyser l'actualité à travers le prisme des valeurs laïques, et d'appliquer ces principes dans leurs actions au contact de divers intervenants. En s'appuyant sur ces apprentissages, ils développent des compétences pour argumenter leurs positions et collaborer efficacement avec les acteurs du mouvement laïque. Grâce à son approche mêlant théorie et pratique, ce certificat reste une ressource incontournable pour promouvoir une société fondée sur les idéaux de liberté, d'égalité et de solidarité.

Laïcité et religions : un dialogue impossible ?

Le débat organisé par Bruxelles Laïque qui a réuni Thomas Gergely, membre du Consistoire central israélite de Belgique, Jean Kockerols, membre de la Conférence épiscopale de Belgique, Maryam Kolly, sociologue, enseignante-chercheuse à l'Université Saint-Louis et responsable académique du certificat « Islam dans le monde contemporain », Sylvie Lausberg, co-directrice de la Cellule Étude et Stratégie du CAL, Hélène Caels, enseignante, représentante de l'Association des professeurs de philosophie et de citoyenneté et Virginie Pirard, éthicienne et philosophe, vice-présidente du Conseil consultatif de bioéthique de Belgique, a confronté les points de vue sur la notion de « dialogue impossible ». Que dit la laïcité aux religions dans un pays où cultes reconnus et communautés philosophiques non confessionnelles coexistent officiellement ?

Comment les institutions religieuses et leurs membres composent-ils avec des principes tels que la liberté de conscience, la neutralité scolaire ou la sécularisation croissante de la société ? Au sein du panel, l'échange a été structuré par des allers-retours entre les expériences religieuses et la perspective laïque.

Les représentants des cultes ont insisté sur la nécessité de reconnaissance mutuelle et de confiance pour qu'un dialogue ait lieu, tandis que la représentante laïque a mis l'accent sur la responsabilité des institutions religieuses face aux droits fondamentaux et à l'égalité entre femmes et hommes.

Laïcitad, jeunes et laïques

Ce projet, soutenu par Go Laïcité, a pour ambition de semer les bases d'un mouvement laïque de jeunes tourné vers l'Europe et l'international. Le caractère universel de la laïcité incite à ce que les jeunes d'ici et d'ailleurs se rencontrent, échangent et construisent ensemble ce que sera l'Europe solidaire de demain.

Promotion et défense des valeurs laïques

« Laïcitad » ce sont des voyages d'échanges et de rencontres rassemblant des adolescents de 15 à 18 ans issus de différents pays, réunis par les valeurs de la laïcité. Au programme : sports, jeux, cuisine, ateliers philos et réflexifs sur des grands sujets de société, durant une dizaine de jours. C'est à travers tous ces moments que les jeunes appréhendent le « vivre ensemble » et réfléchissent à la construction d'un projet commun. L'objectif est le développement et l'émancipation d'une pensée autonome et citoyenne centrée sur l'individuation de chaque jeune par la démarche critique et la rencontre des différences. Chaque moment d'animation, de rencontre ou de visite est pensé et construit avec les jeunes lors des deux stages préparatoires et fait l'objet d'une réflexion sous forme d'ateliers selon des méthodologies éprouvées. Les animateurs utilisent des supports, dispositifs et méthodes d'animation tournés vers le questionnement et la mise en problème de situations impliquant des enjeux moraux et/ou sociétaux. Ils travaillent à développer l'esprit critique. Il n'est pas question de proposer un « produit » clé sur porte, mais bien d'amener les participants à donner sens par leurs engagements, en amont comme en aval, au projet qu'ils auront co-construit lors de séjours préparatoires. Trois régionales travaillent ensemble sur ce projet : Namur, Luxembourg et Brabant wallon.
En 2025, le projet avait pour thématique « la politique » et s'est déroulé en Allemagne.

Défendre la laïcité en Europe

Créé à l'initiative du CAL en 2021, le Réseau laïque européen s'est consolidé et a acquis de nouveaux membres en 2025 : l'association Republica e laicidade (Portugal) et l'association humaniste autrichienne. Au 31 décembre 2025, les membres du réseau sont, en plus des deux précités : le CAL, Egale (France), la Ligue de l'Enseignement (France), les PEP (France), Italia Laica (Italie), Europa Laica (Espagne), Fundation Ferrer i Guardia (Espagne), National Secular Society (Royaume-Uni), Kongres Świeckości (Pologne), le Comité Laïcité République (France), la Libre Pensée Romande (Suisse) et l'Union des athées et agnostiques rationalistes (UAAR, Italie). Constitué en association en 2024, le Réseau Laïque européen est enregistré au Registre de transparence de l'Union européenne. Dans le cadre du Dialogue « Article 17 » entre les institutions européennes, les Églises et les organisations non confessionnelles, le Réseau a été reconnu comme l'interlocuteur représentant le mouvement laïque.

La création de ce nouveau réseau a été motivée par l'urgence de faire face aux attaques contre les droits humains, l'universalisme et la démocratie, de contrer la montée des extrêmes, du fondamentalisme religieux et de l'irrationalisme. Ce réseau entend défendre et promouvoir les valeurs laïques de liberté, d'égalité et de solidarité. Il se fonde sur la laïcité, comprise comme un principe universel, garant des libertés individuelles et d'une coexistence pacifique de tous, quelles que soient leurs opinions philosophiques et convictions religieuses. En plus de donner une voix propre au mouvement laïque sur la scène européenne, le Réseau Laïque vise au partage d'informations et d'expériences entre associations membres. De nombreux textes et articles ont été publiés sur le site du réseau. Au travers de ce nouveau réseau, le CAL participe régulièrement à des activités de plaidoyer auprès des institutions de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe.

Le Centre d'Action Laïque sur la toile

Site internet, réseaux sociaux et emailings, tels sont les trois grands canaux digitaux de diffusion des idées et des actions du Centre d'Action Laïque. Si le site internet www.laicite.be reste la vitrine du mouvement laïque et son outil en ligne de référence, les réseaux sociaux et les emailings permettent d'amplifier la visibilité et l'impact de ses messages en touchant un public toujours plus nombreux et plus diversifié.

Cette année, le site a enregistré 126.000 utilisateurs, soit une fréquentation globalement stable après une année 2024 exceptionnellement élevée. Le site totalise 289.000 pages vues. Les pages les plus consultées confirment l'intérêt du public pour les contenus explicatifs, notamment autour de la laïcité, de la débaptisation. Au cours de l'année, 40 actualités et communiqués de presse ont été publiés, répercutant l'actualité politique.
Le site internet du magazine *Espace de libertés* edl.laicite.be poursuit sa forte croissance avec 11.700 utilisateurs et 25.000 pages vues.
Les pages consacrées aux émissions télé et radio « Libres ensemble » totalisent un peu plus de 15.000 vues pour 8.500 utilisateurs.
La page Facebook est suivie par 13.500 followers et a engendré 29.100 interactions. La page Instagram compte à présent 2.400 followers et la présence sur les nouveaux réseaux THREADS et Bluesky se consolide. LinkedIn confirme son importance pour la communication institutionnelle avec plus de 2.100 abonnés.
Enfin, la chaine YouTube (7.000 abonnés) totalise 103.500 vues pour un total de 8.100 heures de visionnage.
La newsletter *Passerelles* qui annonce activités, événements ou nouvelles publications compte 3.500 inscrits.

Centre de référence documentaire

Le centre de documentation du CAL constitue la référence en matière de laïcité. Il poursuit un double objectif : mettre à la disposition du public des informations relatives au mouvement laïque ainsi que les diverses ressources documentaires rassemblées en fonction des thématiques abordées par celui-ci et fournir aux délégués et bénévoles du mouvement laïque la documentation utile pour le traitement de leurs dossiers.

Promotion et défense des valeurs laïques

Interventions dans les médias

Le CAL prend publiquement position sur les sujets d'actualité qui concernent la laïcité ou les valeurs qu'il défend. Les moyens de diffusion sont multiples : émissions de télévision et de radio, communiqués de presse, cartes blanches, campagnes de sensibilisation, conférences de presse, participation à des débats, interpellation des responsables politiques…

5 janvier

Jean Leclercq, professeur de philosophie à l'UCL et administrateur du CAL, a participé avec la philosophe Catherine Kintzler au débat « Regards croisés sur la laïcité » diffusé sur *KTO*.

11 janvier

Sylvie Lausberg, directrice de la CES du CAL, a participé au débat « Les femmes au foyer : pourquoi sont-elles les grandes oubliées de l'histoire ? » de l'émission « Retour aux sources » sur *La Trois RTBF*.

28 janvier

« L'accès à l'avortement doit-il être uniformisé au sein de l'UE ? », un article d'Isabel Marques da Silva pour *Euronews* avec des propos de Lucie Barridez (CAL) pour la plateforme *Abortion Right*.

2 février

« Enquête sur les règles qui encadrent l'euthanasie dans notre pays », une interview de Jacqueline Herremans, présidente de l'ADMD, administratrice au CAL, au JT de 19h00 sur *RTL TVI*.

7 mars

« L'Arizona, un gouvernement qui enterre les droits des femmes ? Une catastrophe en devenir » d'après *Belga* sur *7sur7.be* relayant un communiqué de presse du CAL.

19 mars

L'émission « Investigation » sur le thème « Avortement : entre droit et combat » diffusée sur *La Une RTBF* propose une séquence consacrée à l'action menée par la plateforme *Abortion Right* le 19 septembre 2024 à Bruxelles.

30 mars

Djemila Benhabib, écrivaine et chargée de mission au CAL participe à l'émission « Station Europe » sur *BX1* intitulée « Les droits des femmes, un combat sans fin ? »

31 mars

Suite à la publication du livre de David Koussens consacré à la laïcité organisée en Belgique, Jean Leclercq est interviewé par Bosco d'Otreppe dans *La Libre Belgique* sous le titre « La laïcité ne vit pas de crise d'identité ».

2 avril

De Morgen publie une carte blanche signée par deMens.nu et le CAL: «Beste politici, wat is het alternatief ? Vrouwen dwingen om zwanger te blijven ?»

23 avril

Véronique De Keyser, présidente du Centre d'Action Laïque, participe à l'émission « QR le débat » sur *La Une RTBF* sur la question « Les religions prennent-elles trop de place ? »

15 mai

« L'EVRAS n'est pas un endoctrinement, elle est neutre, confirme la Cour constitutionnelle » sur *RTBF Info* avec la mention de la réaction du CAL.

16 mai

Brice Droumart, directeur de Laïcité Brabant wallon, répond aux questions de Simon Bériaux pour *La RTBF* au sujet de la distribution du journal « Vraiment » : « Le Centre d'Action Laïque distribue un faux journal qui sensibilise aux dangers de l'extrémisme ».

19 mai
« Le Centre d'Action Laïque sensibilise aux dangers de l'extrême droite » par Antal Moreau pour *TV Com*.

21 mai
« Nouvelle grève du non-marchand ce jeudi : le Centre d'Action Laïque exhorte ses membres à y participer » par la rédaction de *BX1*.

25 mai
« Migration et expulsions : Bart De Wever à l'abordage de la Cour européenne des droits de l'Homme » par Jean-François Herbecq sur *RTBF Info* avec la réaction du CAL.

11 juin
« IVG : Amnesty et la Plateforme Abortion Right projettent un message sur la Chambre », une dépêche *Belga* sur *BX1*, relayée également par *Le Soir*, *La Dernière Heure*, *La Libre Belgique*…

16 juin
Dans le cadre de la campagne internationale *Support don't punish* à laquelle le CAL est associé, « 50 associations demandent la révision de la loi drogues de 1921 » dépêche *Belga sur BX1*, relayée également par La *Dernière Heure, La Libre Belgique*…

24 juin
« Justice méprisée, société menacée », une carte blanche signée par un collectif dont Benoît Van der Meerschen, secrétaire général du Centre d'Action Laïque, sur le site du quotidien *Le Soir*.

Juillet
Sylvie Lausberg et Lucie Barridez ont été interviewées pour l'article sur le masculinisme « TikTok, viande crue et bains glacés » signé Camille Vernin pour *Elle Belgique*.

17 juillet
« Le Centre d'Action Laïque s'inquiète d'un futur projet de loi sur les visites domiciliaires », une dépêche *Belga* sur *BX1*, également relayée par *Sud Info*, *La Libre Belgique, La Dernière Heure, RTL Info*…

18 juillet
« Le Conseil des ministres approuve la limitation du cumul des aides sociales : "On appauvrit les plus vulnérables" », une dépêche *Belga* basée sur un communiqué de presse du CAL dans *La Libre Belgique,* également relayée par *La Dernière Heure, Le Vif*….

19 juillet
Benoît Van der Meerschen a été interviewé dans le cadre de l'article « Le gouvernement ressuscite la controverse des visites domiciliaires » par Pauline Hofmann pour *Le Soir.*

23 juillet
« Te Deum du 21 juillet à Arlon : résister et construire ensemble », un article de Jean-Claude Fonck dans *L'Avenir* avec des propos de Vincent Thomas, directeur du CAL Luxembourg.

30 juillet
« Visites domiciliaires : un émoi en sourdine » par Ugo Santkin dans *Le Soir* avec une interview de Benoît Van der Meerschen.

1er août
Carte blanche signée par Jean Leclercq dans *Le Soir*, «Port du voile : Non à la laïcité punitive et humiliante !»

27 août
« Ils lisent Mona Chollet mais ne font pas la vaisselle : qui sont les performative males ? » par Camille Vernin pour *SoSoir / Le Soir* avec la participation de Lucie Barridez.

Promotion et défense des valeurs laïques

7 septembre
« Tournai : Une safe place ou un “espace chill” pour les jeunes LGBTQIA +, le nouveau projet lancé par Picardie Laïque » par Caroline Poulain dans *La Dernière Heure*.

18 septembre
Dans *Le Soir*, Charlotte Hutin interroge « Radicalisme à l’école : le phénomène est-il en augmentation ? » avec une mention de l’enquête du CAL de 2021.

23 septembre
« Aux États-Unis, la religion s’immisce dans tous les rouages de l’État et du pouvoir avec Donald Trump » par Africa Gordillo pour *RTBF Info* avec des propos de Jérôme Jamin, professeur en sciences politiques à l’ULiège et auteur du livre *Make America Great Again. Naissance d’une idéologie*, publié par le CAL.

25 septembre
À l’occasion de la mise en ligne du site avortement.eu, une carte interactive d’Europe conçue par le CAL, Lucie Barridez est interviewée dans « Il y a du Neuf » sur *BX1* ainsi que par Pierre-Yves Warnotte pour *Le Soir* sous le titre « Avortement : l’Europe en ordre dispersé, la Belgique en retard ».

30 septembre
« En quête d’économies, la RTBF va facturer les “émissions concédées” aux associations de la société civile » par Pierre-François Lovens dans *La Libre Belgique* avec la mention du courrier commun des associations visées dont le CAL à l’adresse de Jean-Paul Philippot.
« Coupes budgétaires à la RTBF : la froide colère des associations responsables des émissions concédées » par Clément Boileau dans *Le Vif*.

10 octobre
« Abortion Right dénonce le blocage du fédéral sur la réforme de l’IVG : “La Belgique ne peut plus se prétendre progressiste” » par Kevin Dupont d’après *Belga* sur *7sur7.be*.

28 octobre
Benoît Van der Meerschen est interviewé par Bosco d’Otreppe pour l’article « L’influence politique très discrète des évêques catholiques » dans *La Libre Belgique*.

1er novembre
« Semaine mortelle à Charleroi : le Centre d’Action Laïque interroge le deuil à travers douze activités collectives » par Didier Albin dans *La Dernière Heure*.

6 novembre
« L’invité : le *service Drugs’care* pour aider, informer et briser les tabous sur l’addiction » sur *TV Lux*.

Anne Beghin, coordinatrice de La Fabrique de Soi (Laïcité Brabant wallon) est interviewée par *TV Com* au sujet de l’opération boites à KDO.

7 novembre
« Namur rend hommage à ceux qui meurent dans la rue » par Thomas Michiels sur *RTBF Info* au sujet d’une initiative du CAL Namur et du Relais Social Urbain Namurois.

9 novembre
À l’occasion des Journées nationales de la prison 2025, le CAL Luxembourg propose une « Plongée dans le quotidien carcéral à Libramont : un *escape game* pour comprendre la vie en prison », vidéo et article dans *Sud Info*.

17 novembre
« Sans Drugs’care, je ne sais pas si je m’en serais sorti » : Éric, ancien toxicomane et SDF, témoigne pour

l'inauguration des nouveaux locaux de Drugs'care à Arlon » par Dorian Collard pour *Sud Info*.

6 décembre
« Derrière la polémique de la crèche, la "guerre culturelle assumée" de Georges-Louis Bouchez » par Julien Balboni dans *L'Écho* avec des propos de Thomas Gillet, philosophe, administrateur au CAL, auteur d'*Identité·s. Les démocraties à la croisée des chemins,* publié par le CAL.

12 décembre
« Une petite porte s'ouvre vers l'euthanasie pour les personnes démentes en souffrance existentielle », une interview de Virginie Pirard, présidente du Comité de bioéthique, administratrice au CAL, dans un article d'Annick Hovine pour *La Libre Belgique*.

« Vers plus d'équité face à l'euthanasie pour les personnes atteintes de démence » un article d'Anne-Sophie Leurquin dans *Le Soir* avec des propos de Virginie Pirard.

15 décembre
« Fusillade à Sydney - Le Centre d'Action Laïque condamne la tuerie antisémite de Sydney » une dépêche *Belga* relayée par *La Libre Belgique et La Dernière Heure.*

18 décembre
Journée internationale des migrants : l'Arizona prépare leur précarisation », dépêche *Belga* sur base d'un communiqué de presse du CAL relayée par *La Dernière Heure et La Libre Belgique.*
« L'aide sociale du CPAS bientôt revue pour les migrants : le gouvernement Arizona « crée un véritable appel à la misère », dénonce le Centre d'Action Laïque » sur le site de *Sud Info*.

22 décembre
« Le Village solidaire : une aide pour de plus en plus de personnes précarisées », un reportage de Vincent Boquet pour *Télésambre*.

2 Liberté

La liberté… cet idéal, ce bien fragile et précieux, n'est jamais totalement acquis. Plus que jamais, le mouvement laïque souhaite œuvrer au fonctionnement d'une société démocratique, respectueuse des droits humains, de la liberté d'expression, des libertés individuelles et collectives et garantissant la laïcité de l'État.

Il a le devoir de se lever face aux idées extrémistes et aux populismes, il milite en faveur du droit de chacun à être acteur de sa vie, à poser librement des choix quant à son devenir, dans le respect et la sécurité des autres. Il impose de sortir des ornières, des dogmes, des sentiers battus, des visions unilatérales et étriquées, de la tentative d'imposer un modèle partial.

Les extrémismes,
entre devoir de mémoire et actualité

Le CAL poursuit sa participation au sein de la « Coalition 8 mai », plateforme de la société civile qui lutte contre la montée du fascisme et de l'extrême droite. L'objectif de l'année 2025 a notamment été de sensibiliser les communes à l'adoption d'une résolution visant à lutter contre l'extrême droite. Comme chaque année, une visite du fort de Breendonk a été organisée avec des interventions d'Ellen De Soete et Simon Gronowski. Le CALCOM a également organisé, en partenariat avec le Centre Communautaire Laïc Juif (CCLJ), une soirée exceptionnelle autour de la présence de Tal Bruttmann, auteur du livre *Un album d'Auschwitz : comment les nazis ont photographié leurs crimes*. Cette soirée organisée à la faculté d'architecture de l'ULB a permis de comprendre la propagande nazie grâce à l'analyse de dizaines de photographies de l'époque.

Le CAL actualise régulièrement son site www.extreme-droite-europe.be sur la présence de l'extrême droite dans les gouvernements et parlements des pays d'Europe, ainsi qu'au Parlement européen. Didactique, il invite chacun à mieux connaitre l'extrême droite et à la combattre. Cette sensibilisation aux dangers de l'extrême droite se double de courtes capsules vidéo qui informent de la dangerosité de certains candidats ou partis d'extrême droite en Europe.

La régionale de Namur a organisé, avec ses partenaires, un cycle de conférences-rencontres intitulé « Débattons l'extrême droite ». François Debras, professeur associé à l'ULiège et créateur de «PopEx» et Sibylle Gioé, présidente de la Ligue des droits humains ont débattu de « Comment les idées d'extrême droite percolent-elles en politique ? ».
Le CAL Namur a également proposé l'arpentage du livre *Pop fascisme. Comment l'extrême droite a gagné la bataille culturelle sur internet* de Pierre Plottu et Maxime Macé.

La rencontre avec les auteurs a permis au public de mieux comprendre les enjeux culturels liés à la montée des idées d'extrême droite. La régionale a aussi voulu commémorer le 8 mai avec la pièce de théâtre « Idées Noires » qui expose la facilité avec laquelle on peut croire que les partis d'extrême droite ont à cœur l'intérêt de la population et glisser dans la haine et la violence.

Pour rappel, l'an passé, dans le cadre de sa campagne d'éducation permanente 2023 « Les extrémismes, notre prison », le mouvement laïque avait distribué massivement son « faux » journal intitulé *Vraiment* qui présente, sous forme de dépêches, les discours, les projets et les décisions liberticides pris par un parti d'extrême droite « Juste Nous » arrivé récemment seul au pouvoir. Cette année encore, la régionale namuroise a distribué *Vraiment* dans les gares et universités de la région et poursuivi l'animation autour de ce journal pour promouvoir le libre examen, la discussion et la vigilance face à l'extrémisme.

Bruxelles Laïque a voulu décrypter et résister à l'extrême droite en invitant deux journalistes spécialisés : Maxime Macé, journaliste à Libération et co-auteur de *Pop fascisme : comment l'extrême droite a gagné la bataille culturelle sur Internet* et Baptiste Hupin, journaliste au service politique de la *RTBF* et auteur d'une enquête consacrée au Vlaams Belang pour l'émission #Investigation. «Grand remplacement», « immigrationnisme », « bataille de civilisation »… Les mots de l'extrême droite, et par là ses obsessions racistes, ont envahi les débats politique et médiatique. Cet écosystème coordonné, pensé et interconnecté a permis à ces idées de se répandre jusque dans les médias. Combien de vues se transforment en voix pour le Rassemblement national ? Comment en est-on arrivé là ? Cette rencontre était une plongée dans le « pop fascisme », cette extrême droitisation des esprits qui joue avec les codes de la culture populaire en ligne et infiltre l'époque. L'événement

a permis de croiser des analyses issues des contextes français et belge afin de comprendre les stratégies contemporaines de l'extrême droite, en particulier son usage des réseaux sociaux. Les échanges ont également porté sur le contournement du cordon sanitaire médiatique, la transformation des discours racistes et misogynes ainsi que sur la responsabilité des plateformes numériques. Enfin, une attention particulière a été accordée au rôle du journalisme face à la montée des droites radicales, tant du point de vue de l'éthique professionnelle que des conditions matérielles et politiques d'exercice du métier.

En 2025, durant deux mois, le CAL Charleroi a accueilli l'exposition « Your Heritage », réalisée par le photographe et vidéaste Pierre-Alain Gysens. Une exposition, centrée sur la mémoire de la Seconde Guerre mondiale, qui a permis à la régionale de Charleroi de proposer une série d'activités et d'animations éducatives, participatives et culturelles autour de la transmission de l'histoire et des récits de vie. Au-delà des œuvres et des témoignages, ces activités ont favorisé des échanges intergénérationnels, des discussions philosophiques et des ateliers de réflexion sur la mémoire collective et la place de l'histoire dans la société contemporaine. L'ensemble a contribué à renforcer le rôle du CAL comme lieu de partage culturel, éducatif et citoyen, en cohérence avec sa mission de transmission et de sensibilisation.

Triangle rouge

Dans les camps de concentration, le triangle rouge était le signe cousu sur la veste des prisonniers politiques, celles et ceux qui se sont opposés à l'idéologie nazie. Aujourd'hui, porter le pin's Triangle Rouge, c'est résister aux dangers des idées qui menacent nos libertés fondamentales. Le porter, c'est participer au cordon sanitaire citoyen pour une société libre, démocratique et solidaire.

La régionale de Liège poursuit la campagne « Triangle Rouge » en partenariat avec l'association les Territoires de la Mémoire, initiatrice du projet.

Droits humains et démocratie en Europe et dans le monde

Le CAL a poursuivi sa défense de la laïcité et des droits fondamentaux aux niveaux européen et international par diverses activités de plaidoyer, d'information et de développement des réseaux laïques et humanistes. La conférence inaugurale du réseau laïque européen (RLE) a eu lieu, le mardi 8 juillet, au Parlement européen à Strasbourg. Les débats, sous les auspices de la députée européenne Estelle Ceulemans et de la présidente du RLE, Véronique de Keyser, portaient sur la montée de l'extrême droite en Europe et les dangers pour les droits et libertés. Des orateurs de diverses associations membres du réseau y ont analysé les mécanismes utilisés par l'extrême droite et les menaces. La discussion a été nourrie par les nombreuses remarques et questions du public présent ou en ligne.

Le CAL a défendu le droit à l'avortement tant dans le cadre du réseau laïque européen que de manière autonome. L'initiative citoyenne européenne intitulée « My Voice, My Choice : pour un avortement sans danger et accessible » a largement franchi le seuil des signatures requises et a été soutenue par le Parlement européen.

Le CAL est aussi membre de *Humanists International,* qui fédère des associations humanistes et laïques du monde entier. Par sa localisation à Bruxelles et sa capacité de plaidoyer, le CAL coopère activement avec *Humanists international* pour la réalisation de buts communs. Il a participé à l'Assemblée générale qui s'est déroulée à Luxembourg en juillet 2025.

Pour le CAL, les droits humains exigent une vigilance permanente. Car, plus de 70 ans après sa proclamation, et malgré les immenses progrès réalisés, les obstacles aux principes de la Déclaration sont encore nombreux. Pire encore, des mouvements politiques et religieux extrémistes les combattent ouvertement. Le CAL a poursuivi son travail de veille et d'information sur les menaces contre les libertés émanant de gouvernements autoritaires, de mouvements religieux fondamentalistes et continue à dénoncer l'intervention des religions dans le processus politique. Il a, par ailleurs, stimulé le débat public en alertant sur la nécessité de protéger notre État de droit.

Liberté de circulation et migration

Pour le CAL, une régularisation des personnes sans papiers fondée sur des critères clairs, permanents et transparents, prenant en compte la réalité humaine, sociale et économique des personnes concernées, constitue une priorité de son plaidoyer et de ses actions. Dans ce cadre, le CAL Communautaire s'est mobilisé aux côtés de l'ASBL Forum Nord-Sud dans l'action citoyenne *Stand Up for the Invisible*, visant à sensibiliser l'opinion publique et à soutenir la régularisation des personnes sans papiers. Le 21 mars 2025, lors de la Journée mondiale pour l'élimination de la discrimination raciale : le CAL a participé au flash mob organisé dans le centre-ville de Bruxelles et collecté des signatures pour la pétition en faveur de la régularisation. Le 10 décembre, le CAL a mené une action de plaidoyer et a remis des pétitions aux chefs de groupe de la Chambre, en soutien à la régularisation des personnes sans papiers.

Liberté

Dans sa défense d'une politique migratoire humaine et respectueuse des droits des personnes migrantes, le CAL Communautaire a également alerté sur la régression des droits de ces personnes. Sur son site internet, il a publié un article dénonçant des projets de loi qui fragilisent les droits fondamentaux, en particulier en limitant le regroupement familial : https://www.laicite.be/des-projets-de-loi-qui-fragilisent-les-droits-fondamentaux/

De la même façon, le Centre d'Action Laïque s'est mobilisé dès le mois de juillet lorsque l'autorisation des visites domiciliaires a fait son retour à l'agenda politique. Un tel projet de loi, permettant à la police d'entrer par la contrainte dans un domicile où se trouve une personne sans titre de séjour, avait fait l'objet d'un véritable tollé en 2018 avant d'être abandonné sous la pression de la société civile et du monde judiciaire. En effet, le dispositif constituait une atteinte grave aux droits humains – au premier titre desquels le droit à la vie privée et familiale, qui reconnait l'inviolabilité du domicile –, sans offrir aucune garantie contre l'arbitraire. Plutôt que de reconnaitre la dimension particulièrement dangereuse d'un tel projet, un constat pourtant formulé de manière claire et répétée par le Conseil d'État en 2018 comme récemment, le gouvernement persiste et signe dans sa volonté de faire primer la politique la plus stricte jamais connue dans notre pays en matière migratoire sur les principes essentiels de l'État de droit et des libertés fondamentales.
Le Centre d'Action Laïque continuera de s'opposer à un tel projet et à rappeler que ces principes ne sont pas à géométrie variable : la Constitution et les traités internationaux protègent chaque personne, sans égard pour son statut administratif.

Le Labo-Chantier Variétés de Bruxelles Laïque s'est inscrit au cœur du festival Jam'in Jette afin de faire émerger des réflexions critiques à propos de la fermeture des frontières, de l'accueil des migrants et de la résistance citoyenne. Ce cadre de « festival » a permis de toucher un public large et diversifié, bien au-delà des cercles déjà sensibilisés, et d'ouvrir la réflexion politique à des festivaliers venus d'horizons sociaux, culturels et générationnels variés. La programmation a combiné un ciné-rencontre autour du film « L'histoire de Souleymane », l'exposition « This is Gaza » réalisée à partir de témoignages d'habitants de Gaza, des lectures musicales inspirées des récits de migration de Mohamed Mbougar Sarr, des performances de Precy Numbi sur l'écologie ainsi qu'une chorale de chants de lutte portée par des collectifs de femmes sans papiers. Les différents temps ont été reliés par un fil rouge : documenter les violences structurelles (fermeture des frontières, précarisation administrative, discriminations racistes) et mettre en lumière les formes de résistance, qu'elles soient individuelles, collectives ou artistiques.

Le Festival des Libertés

Chaque année, le Festival des Libertés de Bruxelles Laïque explore les nombreuses crises qui fragilisent les libertés, les solidarités et l'écologie. Avec une programmation riche et diversifiée comprenant documentaires, débats, spectacles, concerts et expositions, le Festival crée des connexions et amplifie les initiatives intellectuelles, culturelles, politiques et citoyennes, en tentant de dégager des perspectives pour surmonter ces défis.

Le Festival des Libertés 2025 a invité « au dialogue ». Comment, dans un monde polarisé, renouer avec le dialogue et la nuance ? Comment bâtir un espace qui favorise l'inclusivité et l'altérité ? Face aux tensions politiques et démocratiques, le dialogue s'est imposé comme une nécessité fragile mais centrale. Le progrès social ne peut se réduire au seul rapport de force, et la compréhension du monde suppose une confrontation des idées fondée sur une éthique du débat, le libre examen et le refus des simplifications. Dix jours durant, le dialogue a été envisagé comme une pratique démocratique à reconstruire collectivement, pour lutter contre la désinformation et faire advenir une culture publique commune. Dans ce cadre, le festival a interrogé l'état de la diplomatie internationale et les menaces qui pèsent sur l'État de droit comme espaces de dialogue démocratique. Il a mis en lumière le danger qui touche les journalistes d'ailleurs et d'ici, et le rôle du cinéma documentaire comme médiation avec le réel. Il a exploré le dialogue social, les conflits autour du féminisme, de la laïcité et des convictions religieuses, ainsi que les impasses du mépris, souvent de classe, dans la conflictualité. Il a ouvert la réflexion à la place des enfants dans le débat démocratique, aux voix sans tribune et aux enjeux de justice réparatrice face aux violences sexuelles. Enfin, il a questionné les faux semblants d'un dialogue invoqué par l'extrême droite, rappelant que dialoguer n'est jamais renoncer au sens, mais refuser l'exclusion.

Le théâtre a proposé cette année des formes audacieuses et exigeantes, « Justices » et « Faire parler les archives des non-alignés ». Ces propositions ont contribué à affirmer le festival comme étant un espace de création contemporaine capable de prendre des risques artistiques tout en rencontrant son public.

Liberté

Le rendez-vous initié depuis plusieurs années à destination des publics en alphabétisation et en FLE a, à nouveau, confirmé l'objectif d'accès à la culture porté par le festival.
Par ailleurs, le festival a accueilli deux expositions photo : celle de la photographe Yunghi Kim, qui illustre les manifestations organisées aux États-Unis et celle de Kiana Hayeri et Mélissa Cornet, engagées dans la dénonciation de la restriction des libertés des femmes en Afghanistan.
Le Jury du Festival des Libertés de la compétition internationale de documentaires a récompensé, tout comme le Jury du Centre d'Action Laïque, le film « Cutting Through Rocks », qui dresse le portrait saisissant de Sara Shahverdi, première femme élue conseillère municipale de son village en République islamique d'Iran où chaque pas vers l'émancipation reste un acte de courage.

Démocratie à hauteur d'enfant

Et si les enfants pouvaient voter ? Si la jeunesse était consultée sur les sujets qui la concernent directement ? Impliquer les plus jeunes dans les décisions politiques : une utopie ou une révolution démocratique ? Ce débat a proposé de repenser les fondements de la citoyenneté en donnant la parole à celles et ceux qu'on entend trop peu. Un panel, composé à parts égales d'adultes et de jeunes, a exploré les limites actuelles de la démocratie et les pistes pour grandir ensemble. Bruxelles Laïque a réuni Amandine Gay, autrice et réalisatrice, Solayman Laqdim, délégué général aux droits de l'enfant, Mariam Diallo et Amin Ananouch. Ce débat a été conçu comme un espace participatif favorisant l'expression des jeunes et des adultes. Plusieurs interventions ont remis en question l'arbitraire de la distinction entre personnes majeures et mineures, notamment en interrogeant la pertinence de fixer la majorité à 18 ans.

Des jeunes du panel ont partagé leur propre expérience, exprimant leur volonté de participer, dès le plus jeune âge, en soulignant toutefois le manque d'accès à une éducation politique claire et accessible. Ils ont aussi dénoncé l'idée selon laquelle les adultes seraient naturellement plus compétents pour voter, mettant en lumière les inégalités d'accès à l'information et les préjugés sur la compétence des jeunes.

Protest'Art

Par ses ateliers d'expression politique, le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège a invité à réfléchir tout en expérimentant diverses techniques et pratiques d'expression artistique. Adaptés à l'actualité, les ateliers ont notamment proposé les thèmes suivants : « Game of Trump : accès au trône », « Ceci n'est pas une lettre d'amour », en marge de la Pride de Liège, « Exprimer Gaza », pour parler du génocide. L'exposition intitulée « Protest'Art » a rassemblé, du 5 juin au 7 juillet, les œuvres issues de ces ateliers. L'art a fait écho des luttes et des colères, des résistances, des espoirs. Le dernier jour de l'exposition, les visiteurs étaient invités à repartir avec l'œuvre de leur choix.

Illusions, qui a tort ? Qui a raison ?

L'exposition « Illusions, Qui A tort ? Qui a raison ? » immersive et passionnante, proposée par la régionale de Liège, a fait plonger le public dans un monde où les apparences sont souvent trompeuses, les sensations troublées et les vérités multiples.
Par ses illusions d'optique, tactiles et auditives, elle a invité le public à mieux comprendre les mécanismes qui affectent le jugement.
Les nombreuses questions ont été débattues au travers de plusieurs dizaines d'animations avec des publics de tous âges et de tous horizons.

L'exposition était parrainée par Albert Moukheiber, docteur en neurosciences cognitives, professeur à l'Université Paris 8 et auteur de *Votre cerveau vous joue des tours et Neuromania - Le vrai du faux sur votre cerveau*.
Il était la personne référente pour le contenu de l'exposition et il accompagnait le public au travers de capsules vidéo. Il a également donné la conférence inaugurale de l'exposition intitulée « Neuromania », une conférence qui a permis de démêler le vrai du faux dans les discours.

Snap, Insta, TikTok, IA : je gère !

L'animation scolaire, proposée par Bruxelles Laïque, consacrée aux dangers d'Internet, des réseaux sociaux et de l'intelligence artificielle avait pour objectif de sensibiliser les élèves aux principaux risques liés aux usages numériques, tels que le cyberharcèlement, les arnaques en ligne, les sollicitations inappropriées ou encore les dérives possibles liées à une utilisation non critique des outils numériques et de l'intelligence artificielle. L'animation a également visé à renforcer leur capacité à adopter des comportements sécuritaires et responsables en ligne. À travers des échanges collectifs, des discussions et des débats, les élèves ont été invités à analyser les conséquences possibles d'une mauvaise utilisation des réseaux sociaux et des plateformes numériques, tant sur le plan individuel que relationnel.
Ils ont pu réfléchir aux mécanismes de pression, de manipulation et d'exposition excessive, et proposer des solutions concrètes pour se protéger, comme le paramétrage de la confidentialité, le recours à des adultes de confiance ou le signalement de contenus problématiques.

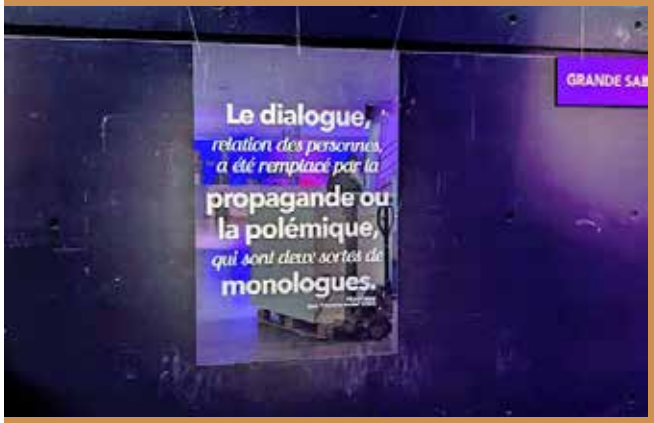

Liberté

Savoir, croyances et esprit critique

La régionale de Charleroi en mettant le focus sur les « Sciences & Croyances » a voulu questionner les relations entre savoir scientifique, croyances et esprit critique dans une société contemporaine confrontée aux discours complotistes, aux théories simplistes et à la montée de l'obscurantisme. Durant deux mois d'activités, le CAL Charleroi a organisé des ateliers philo, des escapades et des balades éducatives, ainsi que des conférences ouvertes au public, visant à interroger de manière critique les croyances et à valoriser la connaissance scientifique. Ce focus a été l'occasion de mobiliser différents publics autour de la question centrale : comment exercer sa liberté de penser dans un monde où l'information et la désinformation se côtoient constamment ?

Par ailleurs, l'exposition « Evolution », conçue par le Centre de culture scientifique, a permis aux visiteurs d'explorer la diversité du vivant à travers une expérience interactive et sensorielle. Les participants ont pu suivre les traces de Charles Darwin, découvrir les mécanismes à l'origine de la diversité des espèces et réfléchir à la place de l'espèce humaine dans le monde d'hier, d'aujourd'hui et de demain. Cette exposition a servi de support à des ateliers, conférences et animations qui ont mis en débat la démarche scientifique, l'enseignement des sciences et l'importance d'un socle commun de connaissances pour une société démocratique. L'ensemble a favorisé une réflexion sur l'esprit critique, la rigueur scientifique et la capacité de chacun et chacune à discerner les informations fiables des idées simplistes ou trompeuses.

L'enfermement : un choix de société en question

Au-delà du travail de terrain remarquable qu'un certain nombre d'associations laïques et de régionales continuent à réaliser dans les prisons ou à l'extérieur de celles-ci par le biais de l'assistance morale, de l'aide sociale aux justiciables et aux victimes ou encore par des activités de conscientisation, le CAL poursuit son action de sensibilisation et de plaidoyer auprès des citoyens et du monde politique pour dénoncer les conditions de détention indignes d'un État de droit et tenter d'améliorer la situation carcérale en Belgique.

Dans ce cadre, le mouvement laïque a participé à la douzième édition des Journées Nationales de la prison (JNP) sur le thème « déconstruisons la prison ». Ces journées visent à informer et à stimuler la discussion autour de la situation carcérale en Belgique, du 13 au 23 novembre 2025. Lors de cette édition, le groupement d'associations à l'initiative de ces journées a organisé des rencontres, conférences, expositions, ciné-débats, etc. Pour sa part, le CAL a organisé une projection du film « Briser les murs » de Nicolas Franchomme, le 12 novembre, dans l'auditoire Bourgeois de l'ULB à Flagey. Le film explore l'univers carcéral des prisons de Haren et de Mons à travers des ateliers artistiques et culturels menés par le SLAJ-V et la régionale de Picardie Laïque. Ceux-ci ont mis en lumière le droit à la culture en détention et tenté de déconstruire les clichés concernant la prison. La projection a été suivie d'un échange avec le public sur les enjeux, les effets et les limites de l'intervention artistique en milieu carcéral, ainsi que sur les conditions d'un accès réel et émancipateur à la culture. La discussion a réuni des intervenants du monde associatif, académique et un ancien détenu, croisant les vécus et le regard de professionnels.

La régionale de Namur participe, elle aussi, activement aux JNP. Cette année, elle a proposé un ciné-débat autour du documentaire « Veiller sur », une immersion dans le quotidien de mineurs placés en Centre éducatif renforcé à Marseille. Cette projection a été suivie d'un échange avec une professeure de l'École des sciences criminologiques de l'ULB et un représentant de la direction d'un centre fermé pour jeunes. Le CAL Namur, en partenariat avec la FAMD (Fondation pour l'assistance morale aux détenus), a également organisé plusieurs animations scolaires à destination d'élèves se formant aux métiers de la sécurité et de la prévention, visant à déconstruire les représentations de la prison et à interroger les logiques de l'enfermement et de la justice pénale en Belgique.

À la prison de Namur, le projet culturel « Hors Champ » offre aux détenus une expérience collective autour du cinéma, une ouverture culturelle et un espace d'expression. Le CAL Namur et ses partenaires (FAMD, Cameo) organisent des ateliers dans lesquels les détenus sélectionnent les films, préparent les thèmes et animent les débats post-projections. Un atelier final de débriefing permet de partager les apprentissages et ressentis, renforçant le lien entre participants. En faisant « entrer la culture en prison », ce projet favorise l'émergence d'une réflexion critique cinématographique et sociétale. En 2025, 4 sessions ont eu lieu, autour des films « Un petit truc en plus » d'Artus, « Le tableau volé » de Pascal Bonitzer, « L'histoire de Souleymane » de Boris Lojkine et « À bicyclette » de Mathias Mlekuz.

Le Service Laïque d'Action Citoyenne (SLAC) de Laïcité Brabant wallon a proposé cette année cinq événements dans le cadre des JNP. Un ciné-débat autour du documentaire « La petite prison dans la prairie » de Jean-Benoit Ugeux.

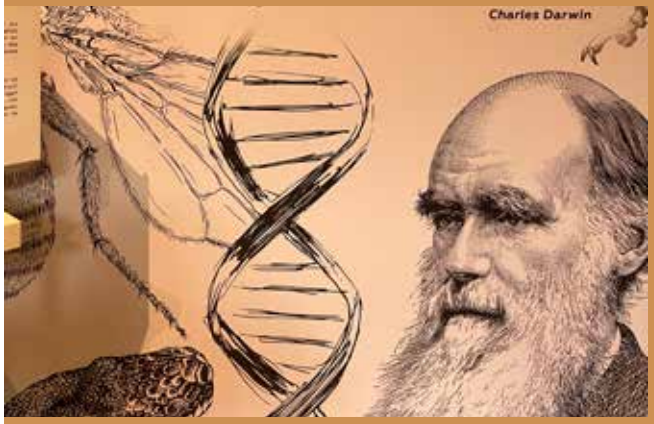

Liberté

Une projection du documentaire « En bataille. Portrait d'une directrice de prison » devant une trentaine d'étudiants en éducation spécialisée, l'échange qui a suivi avec l'une des directrices de la prison de Ittre a permis d'évoquer ses fonctions, son parcours, ses difficultés et les limites du système carcéral belge. Le SLAC a également animé un ciné-débat autour du film « Je verrai toujours vos visages » de Jeanne Herry avec des détenus, des travailleurs de la prison de Ittre et l'association Mediante, spécialisée en justice restaurative et un autre débat autour du film « Road 190 ». Ce documentaire, réalisé par Charlotte Nastasi et Emilie Cornu, traite de la peine capitale au Texas. Le SLAC a encore animé un après-midi d'échanges dans une classe de futurs assistants sociaux de Louvain-la-Neuve en compagnie de deux travailleuses psychosociales de la prison de Ittre. Le but étant de questionner les jeunes sur leurs croyances et connaissances du travail en prison, mais aussi de présenter le métier de travailleur dans un service d'aide aux détenus (SAD) extérieur à la prison.

Par ailleurs, le Pôle Philo, service de Laïcité Brabant wallon, propose des ateliers philo bimensuels aux détenus de la prison de Nivelles. La discussion philo est un biais privilégié pour favoriser l'engagement citoyen. Ces échanges permettent à la fois de retrouver la confiance en soi et en les autres et de questionner la société avec sincérité.

« Libres, ensemble » a réalisé deux émissions sur la thématique de l'enfermement intitulées : « Le casier judiciaire, quels freins à la réinsertion ? » et « Surpopulation carcérale : la Belgique veut envoyer ses détenus au Kosovo ».

De son côté, Bruxelles Laïque a proposé plusieurs activités dans le cadre de ces journées. Notamment, le 19 novembre, une conférence-discussion consacrée à l'accès au logement des personnes sortant de prison, qui a mis en lumière les obstacles structurels à la réinsertion post-carcérale. Le même jour, au Centre culturel Jacques Franck, une projection-débat du film « Veiller sur » a permis d'aborder la prise en charge éducative de mineurs placés sous tutelle judiciaire, à travers le regard porté sur un Centre éducatif renforcé. Enfin, le 21 novembre, une projection du film « Sing Sing » s'est tenue au Centre culturel d'Evere, poursuivant la réflexion sur le sens de la peine, les parcours carcéraux et les perspectives de réinsertion.

En collaboration avec le Master METIS de l'Université de Mons, Picardie Laïque mène des ateliers philo avec un groupe de détenus de la prison de Mons et des étudiants. L'objectif est de créer des lieux d'échanges de points de vue entre étudiants et détenus afin de produire et de croiser des savoirs sur la thématique de l'enfermement et d'expérimenter une forme de recherche participative innovante. Picardie Laïque organise également des ateliers philo au sein de la prison de Mons, une fois par semaine, chez les femmes et chez les hommes alternativement.
Picardie Laïque a poursuivi son objectif d'ouvrir la prison au monde culturel et de favoriser les échanges entre l'intérieur et l'extérieur en mettant sur pied l'exposition « Machine à broyer ». Le travail du dessinateur Manu Scordia a progressivement nourri un projet collaboratif mené avec la prison de Mons et les équipes de l'UMons et de l'UCL. Ses dessins engagés ont apporté une réelle valeur ajoutée pour illustrer les conditions de détention, les récits de vie des détenus et détenues. Complétés par le travail de terrain des étudiants du Master en transition et innovations sociales qui ont analysé la manière dont le système judiciaire confine dans les quartiers hommes et femmes des personnes en grande précarité, des auteurs d'infractions liées aux drogues, des sans-papiers ou encore des personnes en défense sociale. À la rencontre de l'art et de la recherche, l'exposition

a montré l'impuissance vécue en milieu carcéral, la surpopulation, l'inhumanité de certaines conditions de détention, mais aussi les formes de résistance et les pratiques d'humanisation portées par des professionnels et des détenus clés.

Par ailleurs, une gazette intitulée « À travers les murs » est distribuée aux détenus trois fois par an. Elle propose notamment des dilemmes philosophiques, des exercices de relaxation, des poésies positives, des informations sur l'assistance morale laïque…

Picardie Laïque a aussi réalisé un « Escape Game » appelé « 9m² ». Il s'agit de la reconstitution d'une cellule avec le mobilier de la prison. Celle-ci a permis au public de vivre une expérience carcérale « ludique » tout en s'interrogeant sur les conditions de détention et de réinsertion.

Avec une majorité de détenus d'origine étrangère, le Relais de Mons (Picardie Laïque) a développé des compétences spécifiques en matière d'interculturalité et de droit des étrangers. Les problèmes de ces détenus sont souvent liés au séjour, à la vie carcérale en elle-même (violences entre détenus, assuétudes, isolement, adaptation, etc.), au maintien des relations avec l'extérieur, aux phénomènes dits de radicalisation et à la réinsertion post-carcérale.
Avec le soutien de la Fondation pour l'Assistance Morale aux Détenus (FAMD), Picardie Laïque fait de l'assistance morale, informe des aides et des services existants, relaie les demandes spécifiques auprès de services spécialisés ou prend le relais à la demande de la famille, des agents pénitentiaires, de la direction, de l'établissement, des services internes et externes, etc.

Depuis plusieurs années, le CAL Luxembourg anime des comités de rédaction en prison, à Saint-Hubert et à Marche-en-Famenne. Ces comités constitués de détenus s'impliquent dans la conception entière des

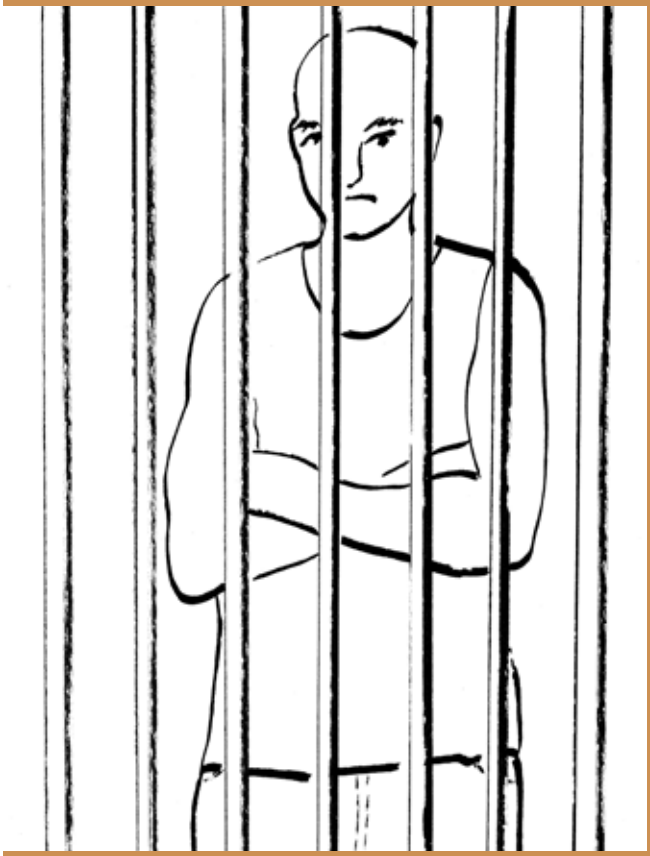

journaux. Ils sont réalisés par les détenus, pour les détenus. Ils sont un porte-voix de leurs opinions et de leurs préoccupations, et contribuent grandement à leur libre expression. Dans le cadre des Journées Nationales de la Prison, le CAL Luxembourg a proposé plusieurs activités visant à sensibiliser aux réalités de l'enfermement, d'échanger sur les conséquences sociales de la détention et de susciter une réflexion sur les réformes nécessaires du système pénitentiaire. L'une d'elles était « L'escape game, 9m² ». L'expérience a permis à 220 étudiants et à une soixantaine d'adultes de s'y confronter. La projection du film « La peine » et une soirée d'échanges intitulée « Regards croisés sur le monde carcéral et le monde judiciaire » ont complété le débat sur cette thématique.

Écouter et développer le potentiel des jeunes placés en IPPJ

Au sein des 6 Institutions Publiques de Protection de la Jeunesse – IPPJ – de la Fédération Wallonie-Bruxelles, les conseillers laïques travaillent à plein temps pour sensibiliser les jeunes, placés par le juge, aux valeurs laïques et démocratiques d'émancipation et de responsabilisation. Ils offrent aux jeunes, qui le souhaitent, une assistance morale de type individuel, mais aussi, organisent des activités pédagogiques et culturelles collectives à l'intérieur et hors des murs : théâtre et improvisation, ateliers EVRAS ou encore participation à l'opération Thermos, etc.

Le Centre d'Action Laïque organise et coordonne des réunions mensuelles entre conseillers laïques. Ces moments sont l'occasion d'échanger expériences et préoccupations communes, voire d'approfondir des questions particulières telles que la délinquance sexuelle, l'éducation et l'importance de se réinventer, les questions de genre, la violence au sein des IPPJ, etc. Ces réunions se déroulent au CAL et dans les régionales du CAL mais également au sein même des IPPJ, ce qui permet de créer des ponts et d'envisager des collaborations. Un travail de plaidoyer se poursuit entre les conseillers laïques et les responsables politiques. L'objectif étant de maintenir le dialogue et faire remonter les expériences de terrain concernant plusieurs aspects généraux du travail en IPPJ et plus particulièrement le rôle et le statut des conseillers laïques dans ces institutions.

Le Pôle Philo, service de Laïcité Brabant wallon, propose des ateliers philo hebdomadaires aux jeunes de l'IPPJ de Braine-le-Château depuis 2015 et de Wauthier-Braine depuis 2021. La discussion philo est un biais privilégié pour favoriser l'engagement citoyen. Ce public « fragilisé », souvent méfiant, émet de l'intérêt et éprouve du plaisir à ces échanges philosophiques.

Vivre selon ses choix

De tout temps, le CAL a milité en faveur du droit de chacun, chacune à disposer librement de son corps. Qu'il s'agisse de l'avortement, de la contraception, du droit à mourir dans la dignité ou de l'usage des drogues, la position laïque est celle du respect des choix personnels et de la sécurité. Les «débats éthiques», comme on les appelle pudiquement, reviennent périodiquement dans l'actualité, tant il se trouve toujours quelqu'un pour remettre en cause des libertés chèrement conquises ou s'interposer lorsqu'on veut aller plus loin dans l'émancipation et l'autonomisation des personnes.

IVG totalement dépénalisée

Le CAL a continué ses actions de sensibilisation et de plaidoyer en collaboration avec les membres de la plateforme Abortion Right afin de faire reconnaitre l'IVG comme un droit des femmes, une question de santé publique qu'il faut dépénaliser complètement et garantir l'accès effectif à toutes les femmes.

Dès janvier 2025, en amont de la formation du gouvernement Arizona, la plateforme Abortion Right a pris publiquement position en dénonçant le marchandage politique autour du droit à l'IVG et a appelé à garantir la liberté de vote des parlementaires. Cette intervention visait à rappeler que l'IVG ne peut être instrumentalisée dans le cadre de négociations gouvernementales et qu'elle relève des droits fondamentaux des femmes.

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, le CAL et la plateforme ont participé activement aux mobilisations organisées à Bruxelles. Cette présence a remis au centre du débat public les revendications relatives à l'IVG et la nécessité d'une réforme ambitieuse de la législation. Le 2 avril 2025, à l'occasion des 35 ans de l'adoption de la loi Lallemand-Michielsen, le CAL et la plateforme ont rappelé que, malgré cette avancée historique, l'accès à l'IVG demeure entravé par de nombreuses restrictions. Un communiqué de presse et une vidéo ont mis l'accent sur l'urgence d'une dépénalisation complète de l'IVG.
Par ailleurs, le CAL a appuyé les conclusions du rapport de la Commission nationale d'évaluation de la loi IVG, présentées au Parlement. Ces conclusions, qui confirment la nécessité d'une réforme ambitieuse de l'accès à l'IVG en Belgique, ont servi de base au plaidoyer mené par le CAL et la plateforme, notamment à travers l'analyse des positions des partis politiques. Un suivi attentif des travaux parlementaires a été assuré, tant sur les propositions de loi relatives à l'IVG que sur les initiatives visant à reconnaitre un statut juridique

au fœtus. Ce travail de veille s'inscrit dans une stratégie de prévention des reculs et de défense des droits sexuels et reproductifs.

À l'occasion de la Journée internationale de lutte pour le droit à l'avortement, le 25 septembre 2025, le CAL a lancé le site www.avortement.eu, consacré à l'état de l'IVG en Europe. Conçu comme un outil de plaidoyer, il tente de visibiliser les atteintes au droit à l'avortement à l'échelle européenne et de sensibiliser les décideurs politiques et le grand public aux enjeux liés à l'accès à l'IVG en tant que droit fondamental. En outre, le CAL et la plateforme Abortion Right ont dénoncé le blocage persistant de toute réforme législative et ont multiplié les démarches afin d'interpeler la ministre de la Justice.

EVRAS

La généralisation de l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS) à l'école est une revendication historique du Centre d'Action Laïque. Diverses actions ont été menées par le CAL depuis de nombreuses années, notamment au sein de la Plateforme EVRAS, contribuant à l'inscription, en 2012, de l'EVRAS dans les missions de l'école.

En dépit de l'évolution, l'application du décret « Missions » sur le terrain posait encore de nombreux problèmes. En l'absence de définition légale de l'EVRAS et de labellisation des intervenants, toutes les dérives étaient possibles. Néanmoins, après des années de plaidoyer, les premiers jalons de la généralisation de l'EVRAS ont été posés par la Wallonie, la Fédération Wallonie-Bruxelles et la COCOF en septembre 2023. Ce pas historique a été accompagné par le CAL et ses partenaires. Le mouvement laïque est néanmoins resté particulièrement actif sur ce dossier tout au long de l'année 2025, d'une part en continuant à assurer le secrétariat et la gestion de la Plateforme EVRAS et d'autre part en luttant contre la désinformation autour de l'EVRAS. Désormais, il revient au CAL de poursuivre son plaidoyer afin de renforcer la généralisation de l'EVRAS en milieu scolaire et d'éviter que ce qui a été adopté ne soit prochainement remis en question par le lobby d'opposants à l'EVRAS. À cet égard, il faut souligner que dans un nouvel arrêt ne souffrant d'aucune ambiguïté, la Cour constitutionnelle, une des plus hautes juridictions du pays et pilier de nos valeurs démocratiques, a statué sur les différents recours introduits par des associations opposées à la généralisation de l'EVRAS et les a tous rejetés. Le Centre d'Action Laïque était intervenu en soutien à la Fédération Wallonie-Bruxelles, à la COCOF et à la Région wallonne, parties défenderesses.
À ce jour, malgré un rapport favorable du Service général de l'Inspection, les résistances à l'EVRAS, par divers groupuscules, restent une réalité et nécessitent une veille constante. C'est notamment dans ce cadre que le CALCOM a organisé une émission radio au Festival des Solidarités. Cette dernière visait à réunir des acteurs du dossier (académiques et de terrain) afin de mettre en lumière le phénomène de « campagnes anti-genre », notamment à travers les oppositions à l'EVRAS.

Dans le cadre du Festival des Solidarités, la régionale de Namur a interpelé par une animation axée sur les comportements inappropriés et les distinctions entre drague, harcèlement sexiste et agression sexuelle, notamment en milieu festif. L'objectif est de promouvoir une prise de conscience collective sur ces problématiques.

Assuétudes

Le Groupe de travail « Drogues » du Centre d'Action Laïque a pour objectif d'agir sur les mentalités en préconisant la régulation du marché des drogues par l'État ainsi que la décriminalisation des comportements entourant la consommation de drogues, en intégrant leur usage au contexte général des assuétudes et en privilégiant l'approche sanitaire et préventive à l'approche judiciaire. L'insécurité juridique règne et l'arsenal législatif en vigueur, essentiellement criminalisant et discriminant, est incompatible avec les valeurs laïques de responsabilité, d'autonomie et de liberté individuelle.

Le Centre d'Action Laïque a poursuivi ses efforts de sensibilisation auprès du grand public notamment lors des Solidarités du 22 au 24 août à Namur, le CAL est allé à la rencontre des festivaliers pour leur proposer plusieurs animations ludiques sur les questions de prévention et de réduction des risques.

Avec ses partenaires au sein de la plateforme de Réduction des Risques, le CAL a, une fois encore, relayé la campagne internationale « *Support ! Don't punish* », visant à sensibiliser l'opinion publique sur les dommages causés par les politiques répressives. Autour du slogan « une autre politique drogues est possible », la campagne a pris la forme d'une semaine d'activités diverses (ciné-débat, arpentage, ateliers d'écriture, rencontres…) du 19 au 28 juin à Bruxelles et en Wallonie avec, en point d'orgue, le 26 juin, un afterwork au Parc Royal de Bruxelles. En lien avec cette mobilisation, une émission « Libres, ensemble », intitulée « Salle de conso : même la police est pour ! » a porté sur la manière de concilier une politique de santé publique efficace en matière d'usage de drogues avec les préoccupations du public en matière de sécurité.

Liberté

Par la diffusion de ses propositions en matière de politique des drogues, le CAL souhaite contribuer à la mise en œuvre d'un débat serein au sein de la société civile avec le concours des spécialistes et des responsables politiques afin d'aboutir à une législation progressiste, bénéfique pour la santé publique et la sécurité de tous.

Par ailleurs, le service *Drugs'Care* Infos-Services de la régionale du Luxembourg, service d'aide et de soins en assuétude, poursuit ses activités de réduction des risques à la consommation de drogues par le biais des différents projets mis en place : le service de réduction des risques en festival « Fêt'ta vie », les opérations d'information par les pairs « Boule de Neige » sur l'alcool, le cannabis ou encore les produits dits «de rue», le maintien du label de qualité « Quality Nights » dans les lieux festifs de la Province de Luxembourg. L'outil d'animation « Toxocity » créé avec des usagers du service *Drugs'Care*, a été diffusé lors de journées de formation à destination de plusieurs services liés aux assuétudes de la Wallonie et à Bruxelles. Ces formations sont réalisées en co-animation avec les usagers à l'origine de l'outil.

Au mois de mai 2024, le service *Drugs'Care* du CAL Luxembourg et « Odas coordination » ont lancé un projet permettant l'identification des gélules de méthadone par code couleur, en fonction de leur dosage. Cette initiative est le fruit d'échanges avec plusieurs professionnels de la santé autour des problématiques liées à la méthadone «de rue». En effet, plusieurs overdoses ont été provoquées par des échanges ou des « deals » de méthadone. L'identification visuelle des gélules de méthadone selon leur dosage permet de réduire les inégalités entre les usagers, notamment entre ceux qui reçoivent leur traitement dans un cadre médical sécurisé et ceux qui sont exposés à la méthadone dite « de rue ». Sans cette information claire, certains usagers se retrouvent davantage exposés aux risques d'erreurs de dosages et d'overdoses, créant ainsi une inégalité en matière de santé publique. Un groupe de travail avec l'ensemble des partenaires sera mis sur pied afin de développer ce projet.

Les cérémonies laïques, un choix

Choisir de célébrer les étapes importantes de sa vie par une cérémonie laïque… Contrairement aux cérémonies religieuses, lors d'une cérémonie laïque, on ne prend pas d'engagement vis-à-vis d'une communauté, mais on demande seulement à être reconnu par la communauté non confessionnelle. La plus grande liberté est donc laissée aux personnes ; il leur est toutefois demandé de reconnaitre les valeurs du mouvement laïque et d'y adhérer sous la forme qu'ils souhaitent.

L'organisation des cérémonies laïques fait partie intégrante de l'offre d'assistance morale laïque aux personnes. À la différence des cérémonies religieuses, aucune rétribution, aucun paiement n'est demandé pour la célébration d'une cérémonie laïque.

La régionale de Namur a organisé plusieurs cérémonies laïques de parrainage-marrainage, ces cérémonies festives d'accueil de l'enfant permettent, aux personnes choisies par les parents, de prendre un engagement moral pour soutenir les parents dans l'éducation philosophique de l'enfant. Elle a également proposé des cérémonies laïques de mariage, de cohabitation légale ou d'union libre ainsi que des cérémonies laïques de funérailles. La régionale du Brabant wallon a, elle aussi organisé des cérémonies de mariage, de funérailles, de parrainage ainsi qu'une cérémonie individuelle de fête laïque de la jeunesse.

Fin de vie et « semaine mortelle »

L'euthanasie est avant tout une autonomie revendiquée, un acte de liberté et un choix de solidarité aussi. Pour les médecins qui « accompagnent jusqu'au bout » leurs patients dans cet acte ultime de soins. Pour les proches, également concernés par la souffrance et l'accompagnement. Et, enfin, pour le législateur qui, en faisant le choix de sortir l'euthanasie du champ pénal, a posé les bases d'une société où chacune et chacun peut demeurer maitre de son destin. Pour toutes ces raisons, l'euthanasie reste un dossier essentiel pour le Centre d'Action Laïque.

Pour autant, cette avancée majeure ne peut être considérée comme définitivement acquise. La législation relative à l'euthanasie n'a jamais été acceptée par certains, et les oppositions idéologiques et religieuses restent particulièrement actives. Dans ce contexte, le risque est grand de se contenter de défendre les acquis, au détriment de l'ouverture de nouveaux chantiers pourtant nécessaires. Or, maintenant que le principe même de l'euthanasie a été validé tant par la Cour européenne des droits de l'Homme que par la Cour constitutionnelle, il est indispensable de penser les évolutions pratiques et législatives à venir, notamment en matière de relève des médecins praticiens et de prise en compte des situations de perte de capacité.

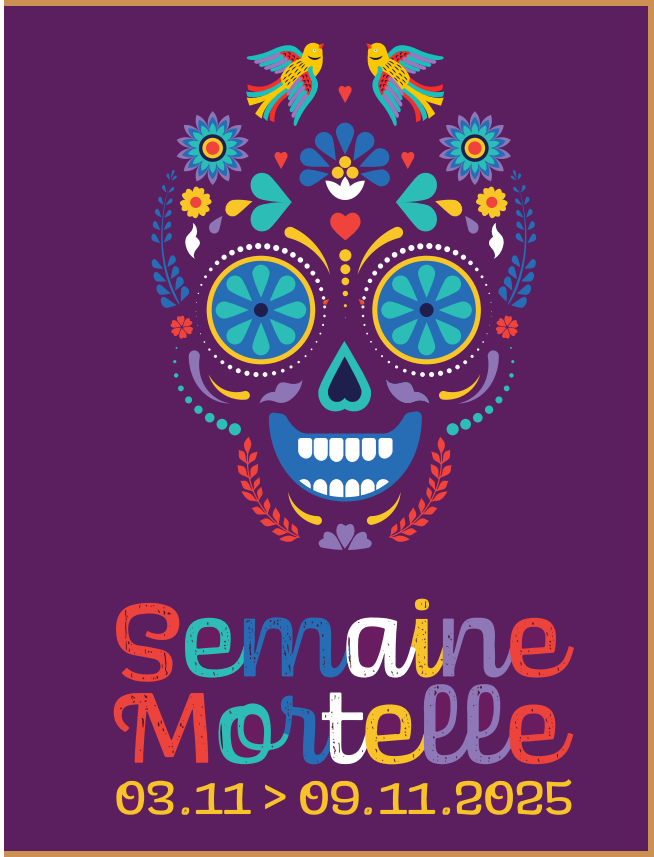

Liberté

C'est dans cette perspective que le CAL a analysé l'accord de gouvernement Arizona et, plus particulièrement, les engagements relatifs à l'extension de la déclaration anticipée d'euthanasie. L'accord évoque une « ambition d'élargir la déclaration anticipée aux personnes incapables de donner leur consentement en cas de démence », sous réserve d'une « base scientifique approfondie » et d'un examen attentif des conditions d'application, tant pour la protection des personnes concernées que pour celle des prestataires de soins.

Les termes utilisés traduisent une prudence certaine de la part de la coalition, qui invite à la vigilance quant à la portée réelle de cet engagement. Pour le CAL, il est essentiel que cette réflexion s'inscrive dans le cadre de la loi relative aux droits du patient et garantisse pleinement l'autonomie de la personne, notamment en lui permettant de préciser, dans sa déclaration anticipée, les conditions dans lesquelles elle souhaite que l'acte soit pratiqué. La protection des médecins doit, quant à elle, passer par une levée claire des sanctions pénales.

Tout au long de l'année 2025, le CAL a assuré un suivi politique et parlementaire étroit des propositions de loi en discussion, ainsi qu'une veille attentive des débats éthiques et scientifiques. Ces évolutions confirment la pertinence du plaidoyer porté de longue date par le CAL en faveur d'une approche humaniste de la fin de vie, fondée sur l'autonomie, la dignité et l'égalité, y compris face à la mort.

Laïcité Brabant wallon a proposé huit ateliers pratiques concernant les déclarations anticipées de fin de vie. Intitulés « Complétez vos déclarations anticipées », ces ateliers visent à informer et sensibiliser le public à l'importance de réfléchir en amont à ses choix de fin de vie, tout en offrant un accompagnement personnalisé pour comprendre et remplir les formulaires. Ils ont mis un point d'honneur à promouvoir le respect de l'autonomie et de la liberté de chacun, en soulignant que toute décision prise dans ce cadre devait refléter les valeurs et les volontés individuelles. La régionale a également organisé des séances d'information pour comprendre l'euthanasie en Belgique, apporter un éclairage sur le cadre légal, les critères requis pour introduire une demande, le rôle du médecin, les droits des patients, etc.

De plus, la régionale du Brabant wallon a proposé deux formations intitulées « Construire et animer un rituel, une cérémonie d'au revoir de fin de vie » qui s'adressaient principalement aux professionnels de la santé, aux bénévoles œuvrant en soins palliatifs, et aux officiants de cérémonies laïques. L'objectif principal était de fournir des outils pratiques pour concevoir et animer des rituels et des cérémonies personnalisées, faisant sens pour les patients en fin de vie, leurs proches et les familles en deuil.

Picardie Laïque, en partenariat avec le SLP (Service Laïque d'aide aux Personnes), a réuni autour des « rites funéraires et le deuil, culture, sens et pratiques ». Une matinée de réflexion et d'échanges rythmée par les interventions de Robert Hérouet, « les rites funéraires : une nécessité pour l'être humain » et Pierre Ramaut « Le deuil, un passage à ritualiser : enjeux personnels et collectifs ».

Par ailleurs, pour sa 3e édition, les régionales Laïcité Brabant wallon, du Luxembourg, de Namur et de Charleroi, ont organisé « une semaine mortelle », moment de sensibilisation et d'échanges autour de la mort et de la fin de vie.

Pour Laïcité Brabant Wallon, ce fut un atelier sur la possibilité de mourir à domicile. Un autre consacré aux peurs liées à la fin de vie ainsi qu'un Café mortel qui a ouvert un espace de partage autour de la mort et du deuil. La projection du film « Le dernier souffle » suivie d'un débat animé par une psychologue, a profondément touché les participants.

Pour le CAL Charleroi, ce fut, par exemple, des ateliers lecture autour du deuil, la projection du film « Totem » suivie d'un échange autour des rituels liés à la mort, à l'enfance face aux funérailles et des séances de contes et récits.

La régionale de Namur a trinqué à la mort lors d'un Café mortel, cercle de parole où chacun a pu partager souvenirs, questionnements, peurs ou espoirs, mais aussi lors d'ateliers de contes ou créatifs. Le CAL Namur a aussi rendu hommage aux disparus de la rue par une cérémonie mêlant lectures, paroles et musiques.

Enfin, le CAL Luxembourg a voulu faire comprendre ce que signifie « donner ses organes », a donné une formation, en partenariat avec le SLP/Luxembourg sur « deuils, pertes et changements dans le cycle de vie » et a aussi proposé un « mortel café » où il a notamment été question du projet de soins personnalisé et anticipé.

3 Égalité

Les laïques soutiennent que certains principes universels doivent être défendus, proclamés et promus au-delà des cultures et des croyances.
Les principes de liberté, d'égalité, de fraternité, de laïcité et de solidarité sont interdépendants.

Ces principes ne permettent aucune complaisance : l'émancipation humaine ne peut être refusée à quelque catégorie d'individus que ce soit.

Le mouvement laïque tend vers une société sans discrimination, qu'elle vise le genre, l'orientation sexuelle, l'origine, le statut social, le handicap…

Égalité

Lutter contre les discriminations, vivre ensemble

Promouvoir l'égalité passe aussi par la reconnaissance de la diversité des identités et la prise de conscience que chacun d'entre nous est formé d'un patchwork de racines, de choix et de nouvelles connaissances, en constante évolution. Les inégalités ne cessent de se creuser, qu'elles soient économiques, sociales, politiques, culturelles ou intellectuelles. Elles génèrent toujours plus de discriminations et d'exclusions. Apprendre à vivre ensemble avec toutes nos différences, réduire les inégalités et promouvoir une société plus inclusive est l'un des défis du mouvement laïque. Certaines régionales telles que Bruxelles Laïque et le CAL Namur mettent en place des ateliers d'alphabétisation et de français pour des adultes d'origine ou de nationalité étrangère, désireux d'apprendre la langue du pays d'accueil, véritable outil d'émancipation et d'intégration. Les participants issus de milieux précaires ou qui vivent des situations difficiles sont désireux d'apprendre l'une des langues du pays d'accueil, souhaitent découvrir ce nouvel environnement social et culturel. Ce travail repose sur une méthodologie particulière qui consiste à favoriser l'apprentissage en créant des espaces de débats, de confrontations de points de vue et de valeurs. Outre l'apprentissage de la langue, les ateliers privilégient les activités de sensibilisation à la prise de conscience des enjeux sociaux et politiques, de formation à la citoyenneté. Ils tentent aussi d'apporter des réponses aux besoins sociaux des apprenants. Ces régionales proposent également des ateliers de formation en informatique afin de réduire la fracture numérique et d'aider notamment les demandeurs d'emploi dans leurs recherches.

Lutte contre le racisme

Dans le cadre de la Journée internationale de lutte contre le racisme, le CAL de Charleroi a organisé plusieurs ateliers citoyens et réflexifs, permettant aux participants de questionner et déconstruire les stéréotypes racistes et les discriminations dans leur quotidien. Ces ateliers avaient pour objectif de créer des espaces de dialogue et de prise de conscience collective, en proposant des outils concrets pour agir contre le racisme à différents niveaux : personnel, communautaire et institutionnel.

Cette participation s'inscrit dans l'engagement du CAL à promouvoir une société inclusive, où le respect des droits fondamentaux et la lutte contre toute forme de discrimination sont des valeurs centrales. Les activités ont été pensées pour être accessibles à toutes et tous, favorisant la rencontre entre citoyens, associations et acteurs locaux engagés dans la lutte contre les inégalités.

En lutte. Histoires d'émancipation

À l'initiative du Centre d'Action Laïque de la Province de Liège, le parcours-exposition « En lutte. Histoires d'émancipation », plonge le visiteur au cœur des combats pour l'égalité. Il retrace la mémoire des luttes ouvrières et le contexte sociopolitique dans lequel elles se sont développées. Il rappelle que la solidarité sociale dont nous bénéficions aujourd'hui est un héritage précieux pour lequel se sont battues des générations d'hommes et de femmes. Si les conditions d'existence se sont améliorées depuis le 19e siècle, l'appauvrissement et l'exclusion restent, aujourd'hui encore, réels pour de nombreuses personnes. Cette réalité révèle les failles de l'organisation économique et sociale de notre société au sein de laquelle l'humain se voit trop souvent relégué au second plan des priorités. Conçu sous la forme d'un voyage dans le temps et guidé par l'image, le son, la lumière, le parcours-exposition montre que les actions collectives peuvent déboucher sur des victoires sociales. En mettant en lumière ce passé de mouvements populaires, « En lutte. Histoires d'émancipation » suscite une réflexion sur l'engagement citoyen et notre capacité à changer les choses.

Égalité

Parce que la liberté, l'égalité, la solidarité constituent une aspiration légitime pour chaque individu, faire le pari de l'émancipation suppose que chacun et chacune disposent des conditions d'existence dignes. Les laïques affirment leur volonté de construire un monde dans lequel chaque individu disposera de droits nécessaires afin de mener une vie autonome et conforme à ses aspirations personnelles.

Le jeu, outil d'émancipation, d'inclusion sociale

Début octobre, le CAL Liège a lancé, à Seraing, la première édition du festival « Jouons ! Les enjeux du jeu ». La programmation a embrassé une grande diversité de pratiques ludiques, à la croisée du plaisir, de la réflexion et du vivre ensemble. Ancré sur le territoire sérésien, le festival avait pour objectifs de promouvoir, à travers le jeu, les valeurs du vivre ensemble, de favoriser la mixité des publics et l'accessibilité culturelle, de mettre en lumière les enjeux sociaux, éducatifs et citoyens et de créer des passerelles entre les acteurs éducatifs, sociaux et culturels.

Égalité de genre, droits des femmes

Laïcité Brabant wallon, dans le cadre du Festiv'Elles, le festival sur les droits des femmes, à Nivelles, a proposé deux ateliers. Le premier, portrait sur le « *male et le female gaze* », autrement dit : le(s) regard(s) porté(s) sur les femmes dans nos films et séries. L'idée étant d'inviter les participants à analyser la représentation de la figure féminine au cinéma, en décryptant les concepts de « regard masculin » et de « regard féminin ». Le deuxième a consisté en un arpentage intergénérationnel d'un podcast sur les héroïnes Disney-Pixar.

Et, dans le cadre de « Women Wavre », semaine dédiée aux droits des femmes, la régionale a proposé un atelier créatif engagé dans lequel les participantes ont été invitées à créer des portraits visant à dénoncer la culture du viol et à déconstruire les violences. Cette activité a favorisé l'expression collective, le partage d'expériences et la transmission de messages forts et porteurs de sens. Laïcité Brabant Wallon a également pris part aux premières « journées du Matrimoine » du Brabant wallon.

De son côté, Picardie Laïque a voulu, cette année encore, lutter contre l'invisibilisation des femmes dans la société. Travailler la notion de « Matrimoine » signifie également interroger la place des femmes dans l'espace public et la manière dont on pense et co-crée la ville de demain. En effet, reconstruire le Matrimoine, c'est aussi offrir aux femmes de demain l'occasion de se projeter en s'identifiant à des modèles féminins. La régionale a donc proposé des ateliers d'écriture citoyenne intitulés « Héroïnes oubliées », des podcasts, des animations afin d'encourager une réflexion critique sur le rôle des femmes dans l'histoire. Picardie Laïque, initiatrice des journées du Matrimoine à Mons a poursuivi ses activités de sensibilisation. Ce fut plus de 40 activités qui ont été proposées à près de 1.000 Montois, Montoises, sous forme de ciné-débats, rencontres, expositions, ateliers, spectacles, arpentages…

À propos de son travail sur la thématique du genre, le Relais de Mons (Picardie Laïque) a organisé une « quinzaine thématique » visant à sensibiliser différents publics – adolescents, adultes et professionnels – à la lutte contre les stéréotypes, les préjugés et les discriminations liés au genre. Jeux de rôle, ciné-débat, arpentage, animations scolaires étaient au programme.

Pour le CAL Charleroi, fidèle à son engagement, il poursuit sa collaboration au sein du collectif « Femmes de Mars », en participant à l'organisation et à la mise en œuvre de diverses activités. Cette collaboration a permis de proposer au public des conférences, expositions, ateliers, performances artistiques et manifestations dans l'espace public, mettant en

lumière le rôle des femmes dans la société et les discriminations auxquelles elles font face.

Crinolinomania, ces femmes qui prenaient de la place
Invitée par la régionale de Liège, Mathilde Larrère, historienne française et spécialiste reconnue des mouvements sociaux et révolutionnaires, est venue parler de la « crinolinomania ». Cet engouement, des années 1850 aux années 1870, pour les armatures de cercles d'acier flexibles qui servaient à bouffer les jupes. Cette mode des vêtements amples, dans les couches supérieures de la société, a suscité nombre de quolibets et de critiques qui charrient tous les lieux communs sexistes (superficialité, dissimulation, ruse, prodigalité…) Mais c'est aussi grâce à cette jupe, certes encombrante, abondamment moquée, que les femmes s'imposaient, rejetant les prétendants trop collants à quelques mètres de leur taille. Dans des sociétés qui se refusaient à leur faire de la place, c'était une façon d'en prendre un peu. Un récit historique surprenant qui fait écho à nombre d'enjeux de société de notre époque.

CALopoly
La régionale de Namur a conçu un jeu inspiré d'un célèbre plateau pour sensibiliser aux discriminations entre femmes et hommes, le « CALopoly ». Les règles, volontairement déséquilibrées, permettent aux participants de vivre concrètement les écarts de rémunération, les stéréotypes, les discriminations à l'embauche, la charge mentale ou les violences liées à l'identité de genre. Destiné à des publics variés (associatif, scolaire, jeunesse), il favorise la réflexion critique et le débat citoyen autour de la notion d'équité. L'animation inclut un débriefing collectif et une carte spéciale « Liberté, égalité, solidarité » invitant à repenser les règles pour rétablir la justice sociale. Présenté en avant-première lors de la Convention Laïque de novembre 2025, cet outil constitue un levier puissant pour susciter les prises de conscience et les échanges.

Égalité

« Femmes prêtres »

Le CALCOM a organisé une projection-débat du documentaire « Femmes prêtres, vocations interdites » de Marie Mandy. Ce film, interroge le refus persistant de l'Église catholique d'ouvrir la prêtrise aux femmes, malgré les principes d'égalité promus par les sociétés démocratiques, et donne la parole à des femmes ordonnées en rupture avec l'institution. La projection a été suivie d'un échange réunissant la réalisatrice, une universitaire spécialiste des études de genre et de la théologie, ainsi qu'une évêque catholique issue du mouvement des femmes prêtres. Cette rencontre a permis d'aborder les dimensions historiques, théologiques et politiques de l'exclusion des femmes de la prêtrise, ainsi que les enjeux contemporains de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Monoparentalité

La régionale de Picardie Laïque a voulu mettre l'accent sur la « monoparentalité » vécue principalement par les femmes. À Tournai, Picardie Laïque les a invitées à exprimer leurs ressentis quant à leurs rôles de mère et à réfléchir ensemble à ce qui favoriserait une parentalité plus épanouie autour de la projection du documentaire « De l'autre côté des mères ». À Mons, une plateforme associative s'est constituée sous le nom « solo non solo ». À La Louvière, le Relais a proposé des ateliers aux mamans solos intitulés « Mamans solos mais solides » avec pour finalité l'émergence d'un projet collectif porté par les participantes. Picardie Laïque a également organisé des ateliers philosophiques s'interrogeant sur les notions d'équilibre, de sacrifice et d'autonomie dans le cadre de la parentalité solo. Par ailleurs, la régionale a mis en place un service d'assistance morale qui accompagne les familles monoparentales confrontées à l'isolement, à la complexité administrative et à la précarité.

La régionale de Liège a présenté l'exposition « Cordons » consacrée aux réalités vécues par les mères solos en Belgique francophone. Elle aborde les enjeux de la monoparentalité et de la précarité, en mettant en lumière les difficultés sociales, économiques et organisationnelles auxquelles ces femmes sont confrontées. Le titre fait référence à la fois au lien mère-enfant et à la charge financière que les mères seules doivent assumer au quotidien.

« Faire famille autrement »

Bruxelles Laïque avec l'événement « Labo-chantier Variétés : Amitiés, affinités, affiliations » a réuni un public intergénérationnel pour une exploration critique des formes de parenté, de soin et d'affection en dehors des cadres familiaux traditionnels, en interrogeant les normes patriarcales, capitalistes et raciales qui structurent encore largement les liens sociaux. La programmation s'est organisée autour des manières de "faire famille autrement". La première soirée s'est ouverte par un débat réunissant une chercheuse, une artiste et une militante, croisant analyses théoriques, expériences de terrain et approches créatives pour interroger les normes familiales dominantes et les formes de résistance qui les traversent. Le lendemain, un atelier de lecture collective de *Faire famille autrement* de Gabrielle Richard a permis d'aborder la répartition des rôles genrés, les réalités des familles queer et les enjeux de reconnaissance juridique. En parallèle, les enfants ont pris part à des activités ludiques et éducatives, dont l'atelier « Drôle de famille » animé par Bruxelles Laïque, les invitant à imaginer une diversité de formes familiales. L'après-midi, la discussion participative « Comment faire famille autrement ? », en format bocal, a réuni des personnes engagées dans des parcours variés de parentalité et a mis en lumière les obstacles, les solidarités et les questions de transmission. Enfin, la projection du film « Faire famille » a prolongé la réflexion en comparant les contextes belge et français.

Clichés de classe

À travers des photographies d'époque (1850-1940), l'exposition « Clichés de classe », proposée par la régionale de Liège, révèle les relations de domination de classes et la manière dont la bourgeoisie a construit son image dès l'apparition de la photographie, mais aussi la façon dont elle a mis en scène la classe ouvrière, souvent représentée de façon stéréotypée. Par ailleurs, cette exposition montre aussi comment cette classe exploitée s'est peu à peu affranchie de ce regard dominant, s'appropriant la photographie pour affirmer ses propres codes esthétiques, ses usages et ses sujets. Une immersion sensible et politique dans les usages de la photographie, où chaque image devient un révélateur du monde social. Dans le cadre de l'exposition, plusieurs ateliers ont été proposés afin de prolonger la réflexion.

Collectif Yallah

Le Collectif Laïcité Yallah, créé à l'initiative du CAL, le 12 novembre 2019, est constitué de croyants et de non-croyants ayant un héritage musulman (mais pas exclusivement). Il est mixte, transgénérationnel et accueille des personnes arabophones, berbérophones, persophones, turcophones et d'Afrique subsaharienne. Engagé dans la lutte contre le racisme et l'anti-sémitisme, le Collectif promeut l'universalité des droits humains et l'émancipation citoyenne à travers l'éducation et la culture. Le 5 mars 2020, le Collectif Laïcité Yallah a lancé son « Manifeste pour une citoyenneté de la diversité ». Depuis, il n'a cessé de sensibiliser le grand public et les médias à différentes réalités qui touchent la diversité à travers des rencontres et des événements. Le Collectif a lancé le Prix international pour la liberté des femmes Mahsa Jina Amini qui s'est déroulé le 16 septembre 2025 à l'Hôtel de Ville de Bruxelles.

4 Solidarité

La solidarité est au cœur de notre action sociétale, elle s'exerce envers tous les publics et surtout envers les laissés pour compte, les fragilisés, les précarisés, les sans-papiers, les sans-domicile… La solidarité, nous sommes nombreux à l'ériger en priorité.

Toutefois, la spécificité des actions laïques est l'accompagnement « avec » et non « pour » ou « à la place de ». Toute action sous-tend un travail d'émancipation, d'autonomisation et de désaliénation des individus. Le Centre d'Action Laïque, dans son ensemble, travaille à créer des conditions de vie respectueuses de la dignité humaine.

Solidarité

La planète brûle, nos droits aussi !
Les atteintes à l'environnement et leurs conséquences font peser des risques majeurs sur l'effectivité des droits fondamentaux et interrogent profondément nos modèles de société. C'est à partir de ce constat que le Centre d'Action Laïque a lancé, le 10 décembre 2024 à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'homme, sa campagne d'éducation permanente 2025 intitulée « La planète brûle, nos droits aussi ». À travers cette campagne, le mouvement laïque rappelle que l'exercice des droits fondamentaux est indissociable de l'existence d'un environnement sain et viable. En s'appuyant sur les valeurs de liberté, d'égalité et de solidarité, le CAL entend contribuer à la réflexion, au débat et à l'élaboration de propositions face aux atteintes croissantes à l'environnement.
La campagne s'articule autour de trois axes principaux : l'exigence de justice sociale dans l'accès et la répartition des ressources vitales, l'importance du discours scientifique pour lutter contre le climato-scepticisme et la désinformation, ainsi que la nécessité d'une gouvernance démocratique de la transition écologique respectueuse de l'État de droit et des libertés fondamentales.

Tout au long de l'année 2025, cette campagne a mobilisé le CALCOM, ses régionales et les associations du mouvement laïque sur l'ensemble du territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles, à travers de nombreuses activités d'éducation permanente visant à sensibiliser, débattre et formuler des revendications à destination des pouvoirs publics.
On citera notamment plusieurs événements organisés dans le cadre de cette campagne : les festivals « Nourrir » à Liège ou à Court-Saint-Étienne, conçus comme des moments festifs et réflexifs sur les enjeux de la transition alimentaire, sociale et écologique. La rencontre avec Bruno Colmant autour des défis climatiques, économiques et sociaux contemporains ainsi que de nombreuses rencontres, ciné-débats, ateliers philosophiques, conférences gesticulées et balades réflexives organisés partout en Fédération Wallonie-Bruxelles — parmi lesquels « La terre est-elle vouée à devenir une machine ? », par le CAL Charleroi, « L'IA et les défis climatiques », par la régionale de Liège, l'événement « les sentinelles du vivant » par Bruxelles Laïque ou encore « Semer des idées, récolter l'action ! », une journée d'activités, par la régionale de Namur — qui ont permis de sensibiliser des publics variés et nourrir le débat citoyen. Dans cette même dynamique, le CALCOM a organisé à Bruxelles, le 16 avril 2025, une conférence-débat intitulée « Crise environnementale : le progrès technologique nous sauvera-t-il ? », qui a questionné la place du progrès technologique dans la transition écologique et ses limites. Tout cela à retrouver sur le site dédié à la campagne
https://www.laicite.be/campagne/la-planete-brule-nos-droits-aussi/

C'est dans le cadre de la campagne que, du 4 au 19 avril, Picardie Laïque a organisé son « Festival Humanicité ». À travers des animations, des débats, des ateliers ou encore des spectacles, Humanicité a invité le public à réfléchir aux liens entre inégalités et crises écologiques. Citoyens, experts, artistes, étudiants ont uni leurs voix pour sensibiliser et inspirer l'action. Des moments inspirants en échange et en découverte pour créer le « Monde de demain », des rencontres uniques entre justice sociale et préservation de l'environnement.
À Mons, on citera l'atelier « Fresque du climat » outil de vulgarisation scientifique, coopératif et mobilisateur qui a exploré les actions à entreprendre ou encore trois masterclasses dont « Résistance, jeunesse et environnement » avec Salomé Saqué.
À La Louvière, la conférence gesticulée « Radical » autour de la question : « comment articuler luttes sociales et luttes écologiques sans les opposer, ni les hiérarchiser ? ».

Solidarité

À Tournai, le spectacle animé intitulé « La fusée poubelle » pour sensibiliser les enfants aux enjeux environnementaux ou encore la conférence-débat de François Gemenne intitulée « L'écologie n'est pas un consensus ».

Lutte contre la pauvreté

Dans le cadre de la Journée de lutte contre la pauvreté, la régionale de Namur a notamment proposé de se pencher sur la réalité des familles monoparentales touchées par la précarité.
La table ronde a mis en lumière les mécanismes qui renforcent les inégalités sociales et a envisagé des pistes d'action pour une société plus juste et solidaire. Les intervenants : Lotte Damhuis (Fédération des Services Sociaux), Marie-Claude Chainaye (RWLP) et Simon Hurd (Fédération des CPAS de Wallonie) ont partagé leurs analyses et expériences de terrain. Le CAL Namur a, par ailleurs, organisé la projection du film « Le travail social sous tension », produit par le Centre d'Action Laïque. Ce documentaire interroge le sens du travail social dans le contexte actuel en montrant comment certains travailleurs sociaux, confrontés à la bureaucratisation, se réfugient dans des pratiques clandestines pour mieux protéger leurs usagers. La projection était suivie de discussions avec Pierre Schonbrodt, le réalisateur et Mélodie, une travailleuse sociale, offrant des échanges riches sur la réalité de terrain. La régionale a également participé à « la foire pour agir » à Namur, en proposant une animation sur les dimensions cachées de la précarité (isolement, privations, maltraitance sociale,…) Les participants étaient invités à formuler des revendications, notamment sur l'accès au logement.

La régionale du Luxembourg a, elle aussi, organisé, à Arlon, la projection du film « Le travail social sous tension » suivie d'un échange avec le réalisateur, des intervenants sociaux et des bénéficiaires du relais d'Arlon.

Accompagner les personnes fragilisées, précarisées

Le mouvement laïque effectue un important travail de proximité avec la population.
Ses actions sociales visent essentiellement à dépasser les obstacles rencontrés et à encourager chaque personne à exploiter ses propres solutions dans une démarche autonome et responsable.

La régionale de Bruxelles, grâce à ses actions sociales, continue à œuvrer concrètement pour renforcer la cohésion sociale et promouvoir la solidarité au sein de la société. Son projet d'accompagnement individuel sur mesure, proposé par son pôle social, à travers l'accueil de la demande, l'accompagnement social, la médiation de dette, l'accompagnement socio-professionnel, l'espace de recherche informatique, tente d'offrir les conditions pour accéder aux ressources, aux outils et à un environnement de vie favorable. Sa collaboration avec l'épicerie sociale « Les Capucines » a offert l'accès à des produits de qualité aux ménages en précarité financière. Aux défis quotidiens rencontrés par les bénéficiaires, est venue s'ajouter la réforme du chômage. Aussi, l'équipe de Bruxelles Laïque s'est formée et informée afin de pouvoir répondre aux questions et inquiétudes des personnes qui perdront, en 2026, leurs allocations de chômage et qui ignorent encore de quels revenus elles pourront bénéficier.

L'accueil du Relais d'Arlon constitue depuis longtemps un lieu essentiel pour la population la plus isolée et/ou précarisée. La régionale du Luxembourg y effectue un travail de proximité, offrant à chacun – que ce soit sur rendez-vous ou en passant spontanément – une aide ou un accompagnement au quotidien, tant en matière d'assistance morale que d'aide administrative. Cette année encore, l'équipe a collaboré avec l'accueil de jour d'Arlon afin de garantir l'accès aux besoins primaires pour tous.
L'accueil inconditionnel poursuit son évolution, toujours dans la perspective de renforcer la participation citoyenne des usagers. Des activités collectives, inscrites dans une dynamique d'éducation permanente, sont régulièrement organisées. Cette année, à travers différentes animations, les participants ont pu interroger la notion de « chez soi » ainsi que le rôle des prisons dans notre société.

En 2025, dans le cadre de la thématique de la précarité travaillée avec des usagers de l'accueil bas seuil d'Arlon, l'équipe du service Drugs'Care a organisé la diffusion du documentaire « Monstres de poussières » qui est consacré au sans-abrisme et aux parcours de personnes sans chez soi. Il retrace le parcours de Johnny et Goyko, anciens sans-abris. À travers leurs témoignages, le film interroge la perte de repères, l'effacement des traces de vie, la rupture des liens sociaux et les difficultés de reconstruction après des années d'exclusion. Cette séance s'adressait à un public varié (plus de 120 personnes présentes), composé des usagers du relais d'Arlon, d'étudiants en première année d'assistanat social et de nombreux professionnels du secteur social. La projection a été suivie d'un échange en présence de la réalisatrice et de l'un des protagonistes, favorisant un débat riche et transversal.
Par ailleurs, de nouveaux locaux ont été ouverts afin d'améliorer la prise en charge des entretiens individuels avec des permanences spécifiques pour

les demandes de suivis pour le service Drugs'Care, d'échange de matériel stérile pour usagers de drogues.

Une assistance morale, des ateliers d'expression

La spécificité des régionales laïques est la mise sur pied de services d'écoute active, d'accueil et de soutien. L'approche méthodologique est principalement liée à l'assistance morale par une réelle écoute et une démarche empathique.

Certaines régionales ont particulièrement développé ce pôle d'assistance morale dans les hôpitaux, les maisons de repos et de soins avec l'association constitutive de service laïque aux personnes (SLP), mais également dans les divers lieux de détention, de réclusion et de privation des libertés.

Certaines personnes souffrent de solitude, ont l'impression de tourner en rond, de ne pas avoir d'activités valorisantes ou enrichissantes. D'autres font face à des difficultés temporaires ou de longue durée dans leur vie personnelle, que cela soit sur le plan familial, médical, professionnel, social ou encore moral. Laïcité Brabant wallon propose à ces personnes de partager un moment hors de leur quotidien, permettant de recréer du lien social, autour d'une activité créative, artistique, ludique, philosophique ou culturelle : les ateliers « Entre nous ». Le besoin de rencontres, de se sentir appartenir à un groupe, d'être reconnue et valorisée en tant que personne, est plus grand que jamais. Les demandes d'inscription dans chacun des ateliers se sont multipliées. En 2025, les ateliers « Entre nous » ont été organisés de manière hebdomadaire dans 7 communes du Brabant wallon.

« Au fil des mots » est une activité du CAL Namur pour les personnes en maisons de repos. Des rencontres, dans un cadre bienveillant et sécurisant, pour un public plus fragile où il peut s'exprimer librement et échanger sur un thème préalablement choisi collectivement. Chacun a la liberté de prendre la parole ou non, les échanges se déroulent dans un climat de confidentialité et d'une écoute respectueuse non-jugeante.
L'objectif est d'évoluer au rythme des participants en abordant des sujets qui sont parfois difficiles à évoquer. Les ateliers offrent une opportunité de mettre en mots les sensations, permettant de les distancer et de mieux les appréhender. Les thèmes abordés vont des valeurs de vie et des expériences aux problématiques liées à la personne âgée (perte de capacités auditives, visuelles, cognitives, sensorielles…) et aux questions existentielles. Chaque sujet est généralement introduit par un éclairage laïque et est accompagné d'images et d'objets pertinents pour faciliter la prise de parole. Les thèmes abordés cette année : l'art, le carnaval, l'évolution des techniques, le livre, les métiers d'hier et d'aujourd'hui, la paix…
La régionale de Namur propose également des ateliers « Philo de vie » en maisons de repos notamment pour les résidents présentant des déficiences cognitives. Cette année, par exemple, il a été question de maltraitance, d'engagement, de démocratie, de liberté des femmes, du silence, des remords…

Quant à la régionale de Charleroi, elle a mis en place un programme d'accompagnement destiné aux seniors, visant notamment à lutter contre l'isolement. Des moments « Au fil des mots » qui leur ont permis d'exprimer leurs blessures, souffrances, peurs, angoisses et incompréhensions. Outre ces groupes de parole, les seniors ont organisé des moments de rencontres tels que des ciné-débats, des apéros littéraires, etc. Un groupe d'écriture intitulé « J'écris ma vie » s'est réuni une fois par mois. À chaque séance, un thème en lien avec des tranches de vie, des anecdotes, le parcours professionnel ou le vécu des participants a été proposé. Leurs textes ont démontré une réelle cohésion entre eux. Les seniors vivant en institution n'ont pas été oubliés, des groupes de lecture et de parole leur ont été organisés.

Les jeunes aidants proches

En 2025, le CAL a poursuivi et renforcé son engagement pour mettre en lumière une problématique méconnue, celle des jeunes aidants proches. Le terme “jeunes aidants proches” désigne des jeunes âgés de moins de 25 ans et qui apportent une aide continue à un parent, un frère, une sœur… en situation de dépendance à la suite d’un accident, d’une maladie physique ou mentale, d’un handicap ou d’une addiction (alcool, drogue, jeu…).

Actuellement en Belgique, le constat est accablant : ces jeunes sont pour la plupart invisibles aux yeux de la société et peu, voire aucune structure n’existe pour soutenir ces jeunes et leurs familles. Conscient de cette situation, le CAL a continué son travail de sensibilisation pour trouver des solutions structurelles afin que ces jeunes bénéficient des mêmes chances que tout autre jeune du même âge. L’Université libre de Bruxelles, pionnière en la matière, continue de reconnaitre les jeunes aidants proches via le statut d’« Étudiants à Besoins Spécifiques (EBS) ». En parallèle, le CAL a participé aux réflexions menées au sein de l’UMONS concernant la reconnaissance de ces étudiants. Par ailleurs, l’ULiège et l’Université de Namur ont emboité le pas de l’ULB, rendant désormais possibles la reconnaissance des jeunes aidants proches et l’octroi d’aménagements spécifiques dans ces universités.

Défense des droits LGBTQIA+, promouvoir la diversité

La Maison Arc-en-ciel (MAC), mise sur pied par le CAL Luxembourg, continue à travailler sur le terrain pour aider la communauté LGBT à surmonter les difficultés administratives, les préjugés, les violences, le harcèlement et les discriminations qu’elle continue à subir.

Solidarité

Lancée en 2016 en province de Luxembourg, la campagne « Ma commune, une commune ouverte à tous, une commune gay-friendly » s'est clôturée en laissant derrière elle un bilan remarquable : 23 communes et 908 commerces ont affiché leur engagement pour un accueil loin de toute discrimination. Pendant près d'une décennie, cette campagne a permis de mobiliser progressivement les acteurs locaux et de renforcer une dynamique durable en faveur de l'inclusion. Les objectifs étaient clairs : amener commerces, services, lieux publics et administrations communales à afficher un engagement visible pour un accueil respectueux, bienveillant et non discriminant, tout en sensibilisant habitants et responsables aux droits LGBTQIA+. La campagne a également encouragé l'adoption de pratiques inclusives dans les communes, contribuant à créer un environnement plus égalitaire. Parmi les nouveautés marquantes en lien avec l'inclusion des personnes LGBTQIA+ au niveau local, chaque commune a reçu une affiche présentant le service Maison Arc-en-Ciel et a intégré un lien du site web du service sur sa page officielle, renforçant ainsi la visibilité du service. La création d'un réseau de communes engagées a permis de rendre la campagne gay-friendly plus lisible et plus forte, tandis que l'amélioration de l'accueil et la mise en avant des initiatives inclusives ont consolidé la place des valeurs de respect et de diversité au cœur de la vie locale.

Depuis le 10 septembre 2025, le Relais de Tournai (Picardie Laïque) a mis en place un accueil « Chill jeunes LGBTQIA+ ». Cet accueil leur assure un lieu « safe » où les jeunes se rencontrent, échangent, sans jugement, se livrent individuellement. Les personnes ont également le loisir d'échanger autour d'un jeu de société, d'une thématique qu'elles auraient choisie ensemble, que ce soit de manière réflexive ou créative.

Lutte contre les violences faites aux femmes

Le 25 novembre est la Journée internationale pour l'éradication de la violence à l'égard des femmes. Dans ce cadre, le CAL a mené une action de sensibilisation intitulée « Mains mauves » via ses réseaux sociaux et son site internet afin d'interpeler les internautes sur la proportion de femmes victimes de violence en Belgique.

Bruxelles Laïque a invité le public à un procès fiction intitulé : « violences conjugales : comment rendre justice ? » Comment rendre justice aux femmes victimes de ces violences ? Le système pénal peut-il répondre à leurs besoins ? Une peine de prison a-t-elle du sens et permet-elle d'endiguer les violences patriarcales ? La justice transformatrice permet-elle d'ouvrir une autre voie ? Ce procès-fiction a décrit la situation d'Amal, la trentaine, deux enfants, qui subit pendant des années la violence psychologique et l'emprise de son mari. Ses coups, aussi. Elle parvient à le quitter, mais le jour où elle revient récupérer ses affaires à l'appartement, une dispute éclate et il tente de l'étrangler. Cette tentative de féminicide précipite les choses : comment retrouver la sécurité, pour elle et ses enfants ? Doit-elle passer par une procédure pénale en portant plainte ? Quelles en seraient les conséquences ? Serait-ce une solution de savoir son ex-conjoint condamné à de la prison ? Que peut signifier « justice » pour Amal et comment procéder ? À travers une mise en scène, le public a

pu explorer deux modes de traitement d'une même situation : la justice pénale et la justice transformatrice. L'événement a interrogé les capacités respectives de ces modèles à répondre aux besoins des victimes, à assurer leur sécurité et à prendre en compte la dimension systémique des violences conjugales.

Le documentaire « Jusqu'à preuve du contraire », réalisé par Jean-Baptiste Renaud et Lorraine de Foucher, a été projeté par la régionale de Bruxelles. Le film suit, à Marseille, le travail du Dr Jérémy Khouani et de son équipe auprès de femmes migrantes victimes de violences sexuelles venues demander l'asile, montrant la manière dont la parole s'est libérée progressivement au fil des consultations médicales et des récits souvent marqués par le viol. Le film met en lumière la tension entre la nécessité de raconter l'intime pour prouver la réalité des violences, et la violence institutionnelle d'une procédure d'asile qui exige des preuves, des dates et des récits cohérents là où les traumatismes produisent au contraire des silences, des ruptures et des oublis. À l'issue de la projection, Bruxelles Laïque a animé la discussion avec la participation de Fabienne Richard, directrice de GAMS Belgique, qui a apporté son expertise sur les violences de genre, les mutilations génitales féminines et l'accompagnement psycho-médico-social des femmes exilées. La rencontre a replacé les témoignages du film dans le contexte belge et bruxellois, en montrant comment les violences sexuelles vécues par les femmes en exil se prolongent souvent dans les dispositifs d'accueil et de procédure d'asile. Quant à Sophie Lahaye, elle a décrit le fonctionnement de la « Sister's House », en expliquant comment cet espace d'hébergement sécurisé, autogéré et centré sur la parole des femmes permettait de reconstruire un sentiment de sécurité, de sortir de l'isolement et d'ouvrir des perspectives d'autonomie. Ensemble, elles ont souligné que la reconnaissance des droits passait par la création de lieux où les femmes pou-

vaient être entendues, accompagnées et soutenues dans la durée, au-delà de la simple urgence sociale. Le panel a mis en avant des enjeux politiques forts : droit à l'hébergement pour les femmes victimes de violences, nécessité de procédures d'asile sensibles au genre et lutte contre les discours qui minimisent les violences sexuelles au nom de la « culture » ou du contrôle migratoire.

Village solidaire

Le 20 décembre, le CAL Charleroi a, cette année encore, voulu offrir un espace de solidarité aux plus précarisés en mettant en place un village solidaire dans lequel les bénéficiaires ont pu recevoir des colis de première nécessité, des vêtements, des jouets mais également y trouver une écoute, un repas et un moment de convivialité.

Le SLAC à dos

À l'occasion de la journée mondiale de lutte contre la pauvreté, le Service d'Action Citoyenne (SLAC) de Laïcité Brabant wallon a lancé la 5e édition de l'opération « SLAC à dos » Il s'agit de récolter des dons matériels pour les « sans chez soi » du Brabant wallon. Des dons tels que des produits d'hygiène, des sacs de couchage et des tentes en très bon état (voire neufs) sont récoltés puis déposés aux partenaires du Relais social du Brabant wallon. Ces dons sont ensuite distribués selon les besoins réels de leurs publics.

Housing Action Day

Avec une série de partenaires, le Service Laïque d'Action Citoyenne (SLAC) a organisé la première édition du « Housing Action Day » du Brabant wallon. Une semaine de mobilisation liée au droit au logement. Par une série d'activités telles que « des marches du vide », ce fut l'occasion de traquer la présence de bâtiments vides (à Wavre, à Nivelles, à Perwez), de dénoncer la pression immobilière croissante en Brabant wallon, mais aussi la situation préoccupante des personnes précarisées ou exposées au risque de précarité (personnes isolées, familles monoparentales…), les personnes étrangères ou encore sans papiers.

L'opération boites à KDO

La Fabrique de Soi, antenne de Laïcité Brabant wallon à Tubize, a créé en 2009, l'Opération « Boites à KDO ». En 2009, la Convention internationale des Droits de l'enfant fêtait alors ses 20 ans. 1.500 enfants et adolescents en situation de vulnérabilité sont concernés. Cette édition 2025 a connu un succès important en termes de participation citoyenne. Nombreuses sont les ambassadrices, les associations ou les écoles qui s'investissent parfois depuis plus de 10 ans. Plusieurs mouvements de jeunesse ont rejoint aussi l'aventure. Les enfants et les jeunes participants s'emparent réellement de cette opération en faisant un projet citoyen collectif. En 2025, pour la deuxième année consécutive, un stage autour de l'Opération a été organisé à la Fabrique de Soi au profit de 9 enfants. Ce stage a proposé des activités de sensibilisation aux droits de l'enfant et à la solidarité, des réalisations de boites à cadeaux et surprises. Mais aussi des créations de petites poupées « mange-tracas » qui ont été glissées dans les boites des plus petits. Quant aux bénéficiaires, ils se réinscrivent d'année en année, ce qui souligne l'augmentation de la précarité et la qualité de l'opération. Au total 42 centres, maisons, institutions sont bénéficiaires pour des jeunes âgés de 0 à 18 ans. Le nombre de bébés a lui aussi augmenté depuis que quelques CPAS et associations de soutien à la parentalité sont bénéficiaires en plus des enfants placés, des enfants réfugiés, des enfants en maison maternelle ou encore des enfants dont un des deux parents est en prison. Si la plupart vivent en Brabant wallon, près d'un quart vit à Bruxelles et dans le Hainaut. S'il existe de nombreuses opérations à destination d'enfants, ce qui distingue l'opération boites à KDO c'est qu'il ne s'agit nullement d'une récolte de livres, jeux ou jouets. Chaque boite est en effet une vraie création : elle est pensée, remplie, décorée et personnalisée par un petit mot glissé à l'intérieur. Ainsi, chacune raconte une histoire de don, de partage, de lien.

5 Enseignement

La naissance du mouvement laïque est intimement liée à la lutte pour conquérir un enseignement public et libre de toute affiliation religieuse. Une école qui permet à chaque enfant de développer autonomie de pensée et esprit critique.

Aujourd'hui, le Centre d'Action Laïque et plusieurs de ses associations constitutives continuent à soutenir avec force l'école publique, en tant que service accessible à tous, indépendamment des moyens financiers, des convictions privées ou des capacités de l'enfant. Le CAL défend ainsi le projet d'une école émancipatrice, égalitaire et offrant à chaque enfant la possibilité de trouver sa place dans notre société.

Enseignement

Le cours de philosophie et de citoyenneté, deux heures, c'est un minimum !

Chacun doit pouvoir vivre pleinement ses convictions, ce droit est affirmé et garanti par l'article 18 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Cependant, dans ce monde multipolaire et globalisé, plus que jamais la vigilance doit être de mise face aux fondamentalismes et dogmes de toute nature qui fleurissent dans ce 21e siècle en quête de repères et de sens. L'école, outil logiquement majeur d'émancipation, doit être ce levier qui permet précisément la construction de la citoyenneté qui conjugue les différences sans les opposer. Dès lors, imaginer autre chose qu'un cours de religion à l'école est aujourd'hui plus que jamais une priorité. Cela devient une urgence.

Pour le mouvement laïque, la seule réponse cohérente est d'obtenir un cours de deux heures de philosophie et de citoyenneté (CPC) pour tous les élèves, tout en rendant les cours de religion et de morale non confessionnelle facultatifs et non certificatifs (hors grilles horaires). Cette solution créerait un cours solide de deux périodes offrant le temps d'initier à la philosophie, de développer des projets, de pratiquer la démocratie dans l'école et de créer des partenariats avec des associations extérieures. Elle mettrait fin à la séparation obligatoire des élèves sur une base convictionnelle et leur offrirait une égalité des attendus d'apprentissage. De plus, elle sortirait les écoles officielles des difficultés organisationnelles et améliorerait les conditions de travail des enseignants de CPC.

À cet égard, le CAL a poursuivi le débat public afin de rappeler la nécessité de ce cours de deux heures. Depuis le vote de la résolution parlementaire étendant le CPC à deux heures dans l'enseignement officiel, le 21 décembre 2021, le CAL s'est montré disponible et constructif afin d'envisager toutes les voies possibles pour mettre en œuvre cette résolution parlementaire. Malgré la direction contraire que semble vouloir emprunter l'actuel gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, notamment en voulant substituer le dialogue interconvictionnel aux concepts de philosophie et citoyenneté, le CAL continue à revendiquer la mise en place des deux heures de philosophie et citoyenneté pour tous les élèves. Le Centre d'Action Laïque a également participé aux travaux parlementaires relatifs à la question du radicalisme à l'école. À ce titre, l'administrateur Thomas Gillet a été auditionné en Commission Éducation, et a souligné la nécessité d'offrir deux heures de philosophie et citoyenneté à tous les élèves comme piste parmi d'autres, mais faisable et crédible, pour prévenir en amont toute forme de radicalisation.

Le Pôle Philo, service de Laïcité Brabant wallon, propose un cycle de formations en pratiques philosophiques pour les enseignants des cours de CPC ainsi qu'aux étudiants des universités et hautes écoles qui auront en charge ce cours. Ces formations philo familiarisent les participants avec des méthodes, des dispositifs d'animation et des outils concrets, quel que soit le public, quels que soient les supports à partir desquels on veut réfléchir. *Le guide de l'animateur en pratiques philosophiques* a été édité pour être directement accessible et s'ajuster au plus près du contenu de ces formations.

Comme pour ce guide, des fiches d'animation regroupées dans *Le classeur du Pôle Philo* sont à la disposition des enseignants en téléchargement gratuit sur www.polephilo.be. Ces fiches expliquent un dispositif philo pour réaliser une animation avec des enfants, des adolescents et/ou des adultes. Les supports, les jeux créatifs, les outils pédagogiques, sources d'échanges, de réflexions et d'étonnement sont décrits, expliqués et déclinés dans ces fiches. Paru en 2025, *Le classeur des fiches Ludo Philo* livre ses jeux de société préférés soigneusement sélectionnés pour la richesse de leur potentiel philosophique.

Enseignement

Le Pôle Philo partage également dans ses carnets, plus de 15 ans d'expérience philo avec tous les publics, des plus instruits aux plus fragilisés, des plus jeunes aux plus âgés.

L'école dont nous rêvons

L'éducation et l'enseignement restent l'objet de toutes les attentions du mouvement laïque. La promotion du nouveau cours de philosophie et de citoyenneté, la défense active d'un enseignement public de qualité et gratuit ainsi que la généralisation de l'EVRAS auprès des publics scolaires restent au cœur de ses actions.

Le CAL, via les associations membres du CEDEP et celles actives dans le Pacte (FAPEO, CPEONS, CGSP, SLFP) a poursuivi sa réflexion sur le réseau unique et public. Si l'on veut que l'école soit un véritable outil d'émancipation intellectuelle et sociale, il faut qu'elle soit accessible à tous, quels que soient les moyens financiers ou les convictions privées de chacun.
C'est pourquoi le CAL apporte son soutien actif à l'enseignement officiel et à un projet de réseau unifié porteur de ces valeurs. Il demande la gratuité de l'enseignement, de lutter contre le redoublement et la relégation scolaire et prône une école inclusive et intégrative, sur base de critères socio-économiques, du genre, culturels, familiaux, des troubles d'apprentissage, du handicap.

Le tutorat Adolescent-Enfant, une spécificité de la Fabrique de Soi

Le tutorat scolaire organisé et encadré depuis plus de 10 ans à la Fabrique de Soi, école de devoirs de Laïcité Brabant wallon, repose sur un concept simple : ce service de soutien scolaire met en relation un enfant avec un adolescent autonome sur le plan scolaire. Il s'agit alors de stimuler une scolarité plus égale, plus proche, conviviale et bienveillante. Chaque année, ce sont maintenant 25 binômes qui se rencontrent de façon hebdomadaire. Le principal point d'appui de cette méthode d'entraide réside dans la force de la relation qui se crée et se renforce entre les deux protagonistes de chaque binôme. Et tels un grand frère ou une grande sœur, l'adolescent crée une relation sécurisante, socle des apprentissages. Chacun retire quelque chose (réciprocité) de cette aventure solidaire. D'un côté, les enfants se sentent en sécurité dans un environnement bienveillant et au cœur d'une relation individuelle « forte » leur permettant d'apprendre en toute confiance. D'un autre côté, nombreux sont les adolescents qui ont des ressources, des compétences à valoriser. Ils sont animés de convictions et de valeurs de solidarité, d'entraide. Ils peuvent également tester leur motivation et leur aptitude à se lancer dans une formation professionnelle en lien avec l'animation, l'éducation et/ou l'enseignement. L'encadrement de l'équipe des tuteurs et tutrices s'inscrit dans une sensibilisation continue aux droits humains.

Des ateliers de soutien à la réussite

Les ateliers d'aide à la réussite de Bruxelles Laïque sont organisés au sein d'une dizaine d'écoles bruxelloises, pour des élèves de six à dix-huit ans. L'objectif de ces ateliers est, entre autres, de lutter contre les inégalités sociales qui reproduisent des exclusions dans le système scolaire. Outre l'aspect éducatif, ces ateliers veulent favoriser le développement, l'épanouissement personnel de l'élève et l'émancipation sociale. Ils ont un rôle d'accrochage scolaire et veulent aussi redonner la confiance et l'envie d'apprendre aux élèves en difficulté. Tout au long de l'année, les animateurs ont répondu aux besoins éducatifs particuliers. Les ateliers visent à inclure chaque jeune en difficulté, quelle que soit sa spécificité, et proposent un véritable soutien pédagogique pour leur permettre de trouver leur place dans une école pour tous. Outre l'accompagnement scolaire, Bruxelles Laïque a proposé diverses activités dans le cadre des « animations jeunesse » telles que des ciné-rencontres, des jeux de société, des ateliers créatifs, des activités sportives, des jeux de piste « démocra'piste », des visites de musées,…

Dans le cadre de la dynamique « Molinay, ensemble, un quartier où il fait bon vivre », à Seraing, la régionale de Liège propose des ateliers de soutien à la réussite. C'est une initiative extrascolaire qui a été lancée, en 2008, à l'école communale Morchamps et qui, aujourd'hui, est reconnue comme une école de devoirs ouverte à l'ensemble des enfants du territoire et qui se développe aussi à Jupille. L'offre faite aux enfants se traduit par la mise en place d'un dispositif de pédagogie sensible aux besoins et capacités de chacun : dans un objectif de soutien adapté et le plus émancipateur possible.

Enseignement

Les enfants travaillent soit en ateliers avec des pairs pour progresser dans une dynamique collaborative, soit de manière plus individuelle, ou en tout petit groupe, avec un animateur pédagogique. L'approche se veut la plus individualisée et la plus ludique possible, mais aussi la plus valorisante tant au niveau de l'accueil que de celui des capacités d'apprentissage des enfants ou de leurs savoirs. L'offre d'outils alternatifs a été complétée par le recours aux jeux vidéos pensés pour soutenir le développement des apprentissages cognitifs ou sociaux.

Le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège propose également un projet éducatif aux jeunes de 7 à 12 ans, « les Ateliers du Mercredi » à Seraing et Jupille. Les activités visent à donner aux jeunes des outils pour construire ensemble la société de demain, leur permettre de vivre les valeurs laïques et d'expérimenter concrètement la démocratie, la participation et la coopération.
Des activités telles que les élections démocratiques des responsables ou encore des jeux de coopération, des animations audios, etc., sont organisées de façon hebdomadaire. Mensuellement se déroulent l'organisation et l'animation d'un projet de cinéma, le soutien et la sensibilisation à des causes humanitaires ou encore des activités culturelles. Enfin, lors des vacances scolaires, les enfants continuent à explorer les différentes facettes du « Libres, ensemble » par des stages de découvertes.

Par ailleurs, sous l'impulsion et l'insistance de plusieurs enfants ayant atteint la limite d'âge des « Ateliers du Mercredi », le CAL Liège a initié les « Ateliers Ados », pour les 12-15 ans. Mis en œuvre dans la poursuite des objectifs de vivre ensemble et de citoyenneté, ces ateliers permettent aux jeunes de devenir les citoyens de demain. En 2025, ils ont notamment visité l'exposition « À la découverte des océans et du monde sauvage » et assisté à l'avant-première d'« Arco », un film d'animation qui aborde des sujets tels que l'écologie, l'intelligence artificielle et la déconnexion humaine.

Gai savoir

Née en 2017, l'école de devoirs « Le Gai savoir » a répondu à la demande des écoles locales et à l'absence de structures de soutien scolaire autour de la régionale de Namur. Le « Gai savoir » se veut un lieu d'émancipation où l'enfant découvre qu'apprendre peut être un plaisir et pas seulement un défi ou une obligation. Il est un espace de liberté et d'apprentissages sociaux égalitaires visant le bien-être plus global de la famille par des attitudes préventives à l'échec scolaire. En ce sens, il participe de la dynamique conjointe de l'éducation permanente et du soutien d'assistance morale lors du travail effectué avec les parents (ateliers, journée des familles…). Deux jours sont consacrés à l'aide aux devoirs en encourageant l'autonomie de l'enfant et en favorisant l'apprentissage par les pairs. Un espace jeux de société, lecture et un jardin permettent une diversité d'approches, hors apprentissage scolaire pur et développent des qualités de sociabilité, d'échanges, de réflexions et de plaisirs. Un troisième jour est axé sur des activités ludiques, créatives, sportives et citoyennes. Ces moments favorisent la créativité et l'imagination, mais aussi l'expression de chacun de manière respectueuse et civique en ouvrant son horizon socioculturel. La thématique de l'année scolaire 2024-2025 était « l'environnement ».

Semeurs libres, semeurs curieux

La régionale de Namur propose des stages annuels « Semeurs Curieux », pour enfants de 8 à 12 ans, et « Semeurs Libres », pour adolescents de 12 à 15 ans. Ces stages se démarquent par la philosophie et la dynamique dans lesquelles ils s'inscrivent, en accord avec les valeurs défendues par le mouvement laïque. Ces moments d'échanges favorisent l'acquisition par les jeunes d'un regard critique et le développement de comportements solidaires, réflexifs, engagés de futurs citoyens. C'est également l'occasion d'impliquer chacun pour créer du vivre ensemble, stimuler la confiance en soi ainsi que la capacité de s'exprimer en groupe tout en respectant les points de vue de chacun. Les activités sont organisées autour de thèmes de société abordés de manière ludique en gardant une dimension pédagogique efficace. Cette année, le CAL Namur a organisé des stages « Semeurs curieux » et « Semeurs libres » sur les thèmes des femmes et libertés, environnement et climat ainsi que droits et libertés.

Ecole populaire de philosophie

Convaincue de la puissance de la connaissance et de la réflexion philosophique pour surmonter la crise de sens et dépasser la simple confrontation d'opinions contradictoires, la régionale de Namur a mis sur pied l'École Populaire de Philosophie (EPP). Cette dernière propose un programme complet permettant de découvrir la philosophie et son histoire, mais également de maitriser les concepts nécessaires pour penser et agir de manière libre et autonome. Allant au-delà des cours théoriques, du partage de savoirs et du développement de ses propres conceptions, l'expérience inclut une programmation culturelle et artistique en rapport avec les thématiques abordées.

Enseignement

Lors des différentes soirées, il a été question de philosopher sur « le rapport être humain et nature », « Le jazz en respect, une déroute philosophique », sur la notion de liberté… Autre nouveauté en 2025, c'est le public par ses lectures, ses questions, ses interprétations… qui a structuré les rencontres, une fois par mois, autour d'un ouvrage de la philosophe contemporaine Sandra Laugier.

Philosopher, développer la pensée critique…

Le Pôle Philo, service de Laïcité Brabant wallon, propose, par la pratique philo basée sur le libre examen, d'explorer des chemins nouveaux pour s'interroger et poser un regard critique sur soi, les autres et le monde. Il organise différentes activités (animations, formations, publications…) basées sur le questionnement philosophique pour tous les âges et tous les types de public. Qu'il s'agisse de la philosophie avec les enfants, du dialogue socratique, de la discussion à visée démocratique et philosophique, de cafés philos… Ces formations philo familiarisent les participants avec des méthodes, des dispositifs d'animation et des outils concrets. Le Pôle Philo a publié, entre autres, *Le classeur du Pôle Philo* et *Le classeur des fiches Ludo Philo-philosopher avec des jeux de société* qui constituent avec *le Guide de l'animateur en pratiques philosophiques* et *Les carnets du Pôle Philo*, la parfaite boite à outils pour tout animateur, débutant ou confirmé, en nouvelles pratiques philosophiques.

Pour la régionale de Charleroi, la philosophie est utilisée comme un outil qui favorise l'émancipation. Elle offre cette possibilité de prise de distance indispensable à l'exercice du libre examen qui permet à chacun de progresser sur le chemin de la libre pensée.

En 2025, le CAL Charleroi a poursuivi sa « Formation ouverte en philosophie » qui permet à tout public de suivre, à horaire décalé, des conférences données par des intervenants de qualité qui viennent les initier à des courants de pensée, des notions ou des figures du savoir. Cette formation répond aux besoins de personnes qui n'ont pas eu l'occasion de suivre des cours de philosophie et leur offre des clés de compréhension et une grille de lecture philosophique qui leur permet d'analyser avec un regard critique les problématiques de l'époque contemporaine et des époques passées. Cette année, Marie-Geneviève Pinsart a parlé de la peur avec Jonas dans « La peur peut-elle être utile ? Le principe de responsabilité de Jonas en prise avec la bioéthique », Marc Peeters de l'angoisse « Qu'est-ce que l'angoisse ? Éclaircissements à partir de Kierkegaard et Heidegger », Alice Mortiaux s'est demandé « Pourquoi les modernes ont-ils peur d'être dupes ? » et Andréa Rea s'il fallait « avoir peur du multiculturalisme ? ». Puis, Marc Groenen a exploré la « Science, [la] métaphysique et [la] religion en préhistoire » et Marc Peeters est revenu pour parler de « Jean Meslier, curé et athée ».

Le « Labo philo » de Picardie Laïque a poursuivi ses expérimentations de la pensée critique, créative et vigilante avec tout type de public à partir de 5 ans que ce soit dans le monde scolaire ou en dehors, via des ateliers philo à la demande, des cafés philo, du philo-théâtre, des ciné-philo, des philo-musée, des balades "philo nature" … En 2025, la régionale a proposé un cycle d'ateliers philo-créatifs à l'école autour d'un thème central : la liberté, et plus particulièrement l'imagination, comme moteur de libération.

À travers des discussions collectives nourries et des moments de création artistique, les élèves ont exploré une série de notions proches de leurs préoccupations d'enfants et de citoyens en devenir.
Pour clore ce cycle en beauté, les élèves ont eu l'occasion d'animer eux-mêmes une foire aux ateliers, inspirée des moments d'animations vécus au fil de l'année.

Cette année, le CAL de la Province de Liège a proposé aux 6-12 ans des ateliers d'approche philosophique à l'école, pour offrir aux enfants un espace pour penser par eux-mêmes, pour questionner le monde et pour apprendre à dialoguer de manière constructive. Les enfants se posent naturellement des questions profondes sur la vie. L'atelier philosophique accompagne cette curiosité présente. « Pourquoi je dois obéir ? », « Est-ce mal d'être en colère ? », « Qui décide pour moi ? », « Qui décide si quelque chose est normal ou pas ? », « Est-ce que tout le monde doit penser pareil ? ». En faisant appel à la créativité de chacun, par le jeu, la discussion, la découverte d'histoires et de livres inspirants, les enfants expérimentent et s'entrainent à exprimer leurs idées avec clarté, à acquérir de la confiance en eux, à écouter les autres avec attention, à respecter les opinions d'autrui et à raisonner ensemble, en confrontant les points de vue. C'est une manière ludique de les accompagner dans leur construction personnelle, tout en renforçant des compétences essentielles pour la vie en société. Chaque séance aborde une thématique proche de leur quotidien : la liberté, la justice, l'émotion, le vivre ensemble, etc.

6 Laïcité de l'État

La « montée en puissance du religieux » au sein de la société et le refus d'aborder sereinement les difficultés de cohabitation et de cohésion sociale qui en découlent impliquent une vigilance accrue du mouvement laïque pour défendre le principe de laïcité.

Laïcité de l'État

La laïcité de l'État basée sur la non-ingérence des Églises dans les affaires de l'État vise à pacifier la société en respectant à la fois la liberté de conscience et l'égalité des droits et des devoirs de chaque citoyen. Cela implique l'impartialité des services publics et la neutralité de ses agents.
En avril 2016, l'assemblée générale du Centre d'Action Laïque a décidé de modifier les articles 4, 5 et 7 de ses statuts. Ce faisant, le CAL a voulu clarifier le principe de laïcité.

Une nouvelle définition qui se veut plus universelle, plus complète et plus claire. Il était en effet indispensable de rappeler que la laïcité est un principe universel qui est à la base de la démocratie, de l'État de droit, de la défense des droits et des libertés fondamentales.

Sa finalité n'est donc pas de défendre une communauté philosophique particulière plutôt qu'une autre. Nous retrouvons donc la nouvelle définition de la laïcité dans l'article 4 des statuts du CAL :

La laïcité est
le principe humaniste qui fonde le régime des libertés et des droits humains sur l'impartialité du pouvoir civil démocratique dégagé de toute ingérence religieuse.

Il oblige l'État de droit à assurer l'égalité, la solidarité et l'émancipation des citoyens par la diffusion des savoirs et l'exercice du libre examen.

Laïcité de l'État

Le Centre d'Action Laïque milite pour que ce principe ainsi défini trouve sa place dans la Constitution comme garantie pour assurer la liberté de tous les citoyens, quelles que soient leurs convictions.

Revenons sur cette définition :

› **La laïcité est un principe humaniste**
Un principe est un élément fondateur, une base à partir de laquelle se décline un certain nombre de considérations. Il se doit le plus invariant possible, le plus universel dans l'espace et dans le temps. On doit pouvoir s'y référer de la manière la plus générale et la plus courante possible sans qu'il soit modifié par l'action.

Il est « humaniste » parce qu'il repose sur le respect des droits humains et des libertés fondamentales dont le contenu quoiqu'universel est lui-même évolutif. La laïcité, c'est, au fond, une manière de traduire ce principe humaniste dans un État de droit.

› **Le régime des libertés**
Les libertés qui sont consacrées par le droit international et particulièrement par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme : la liberté de penser, la liberté d'expression, la liberté de conscience, la liberté de religion auxquelles nous ajouterons la liberté d'examen.

› **Impartialité :** à ne pas confondre avec la neutralité. Le principe de l'impartialité est inhérent à la laïcité, il a une vocation universelle qui pourrait demain permettre de construire une société civile, une civilisation universelle fondée sur le respect des droits et des libertés fondamentales.

La neutralité : doit être le fait des agents de l'État au service de la population, mais elle ne peut pas être le fait de l'État lui-même, car un État neutre, un État passif qui regarderait passer les trains de la radicalité n'est pas un État impartial.

› **Libre examen :** se définit de trois façons : comme principe, méthode et un art de vivre.

En tant que méthode, il consiste à soumettre à l'épreuve de son propre entendement, de son propre raisonnement, à sa propre expérience, toute proposition qui nous est faite. Et de ne pas l'accepter parce qu'elle émanerait de quelque autorité que ce soit. Le libre examen relève donc davantage de l'exception que l'on oppose plutôt que de l'argument qui démontre. Il permet d'éprouver la doctrine plus que de la fonder.

L'État doit permettre à chacun de revendiquer une liberté d'examen, c'est-à-dire le droit de remettre en question, d'assurer le choc des idées, de critiquer le « sacré » d'autrui. L'antidote de la radicalisation se trouve dans la liberté d'examiner et dans la liberté d'expression.

Rien n'est simple quand on touche aux droits humains et au rôle de l'État. Cependant, parce que nous pensons que l'État doit s'abstenir de favoriser une conception religieuse ou philosophique au détriment d'autres et, précisément, doit combattre les tentatives de faire prévaloir la primauté de valeurs spécifiques sur l'universalité des droits, la position du CAL est limpide : il prône l'interdiction de tout signe convictionnel dans la fonction publique.

En effet, selon nous, chacun doit accepter, un temps déterminé, une part d'effacement de ses propres convictions car, en travaillant dans la fonction publique, on ne représente plus soi-même mais l'État au sens large. Il est à répéter, encore et toujours, que la position du CAL concerne tous les signes convictionnels. Quel que soit le signe, et quelle que soit surtout la conviction. Le CAL n'a pas un avis à géométrie variable en fonction de telle ou telle conviction.

Aujourd'hui malheureusement, trop souvent, l'inertie de l'autorité politique et démocratique dans ce dossier aboutit à abandonner aux juges le soin de fixer ce qui est autorisé et ce qui ne l'est pas. Pourtant, légiférer en cette matière permettrait de sortir de la gestion au « coup par coup » de cette question et de l'insécurité juridique comme de l'inégalité de traitement suscitées par cette absence de clarification.
Différentes propositions politiques ont récemment été prises en ce sens au niveau fédéral et communautaire et le CAL, sollicité par les parlements concernés, a pu faire valoir ses positions.

Répondant au constat que l'arène s'était déplacée des enceintes parlementaires aux prétoires, le CAL est intervenu dans différentes procédures juridictionnelles qui ont fait l'actualité. L'une de ces interventions a ainsi permis à la Cour de justice de l'Union européenne de confirmer que le fait d'exiger de ne pas rendre visibles ses convictions lorsqu'on représente l'État n'est ni liberticide ni discriminatoire.

Par contre, d'autres procédures que le CAL a intentées ou auxquelles il s'est joint ont pris fin sur des questions de recevabilité, faisant obstacle par là à un verdict sur le fond.

7 Structure du CAL

La structuration de la laïcité est un phénomène qui a maintenant plusieurs décennies. La création en 1969 du Centre d'Action Laïque est la première tentative de fédération de l'ensemble de la communauté laïque en Belgique francophone.

Dès l'origine, le CAL regroupe la totalité des associations laïques communautaires existantes à l'époque. Dix ans plus tard, il se régionalise par provinces ou subdivisions de provinces en ce qui concerne le Hainaut.

Son assise territoriale est ainsi assurée de façon à pouvoir parfaitement assumer sa mission d'assistance morale et d'éducation permanente.

Structure du CAL

Structure fédérale du CAL

Le Conseil Central des communautés philosophiques non confessionnelles de Belgique ou Conseil Central Laïque (CCL), composé du CAL et de DeMens.nu (UVV) est l'interlocuteur officiel de ces communautés philosophiques dans leurs rapports avec les autorités publiques. À ce titre, le CCL est invité à les représenter lors des réunions du Conseil du dialogue et des cérémonies officielles organisées par l'État fédéral, mais aussi lors de multiples réunions thématiques.

En 2025, le CCL a veillé à assumer au mieux sa mission d'assistance morale vis-à-vis de l'ensemble des personnes qui se reconnaissent dans les valeurs promues par les associations qui composent les deux branches du Conseil Central Laïque. Cette assistance morale est assurée à quiconque en fait la demande, et ce sans aucune discrimination.

Aujourd'hui, ce qui doit retenir l'attention de quiconque est attaché aux principes de l'État de droit, ce sont l'intensité, la régularité et la durée des atteintes portées à ces derniers depuis plusieurs années. Avec une intensité inégalée ces derniers mois. Au nom de notre indifférence ou de notre inaction, bien des choses peuvent être détricotées, et ce à toute vitesse. Les guerres à nos frontières se multiplient, elles ne sont pas sans conséquence, car elles encouragent la radicalité des idées et le retour des rapports de violence décomplexée.

La précarisation galopante de nos sociétés distille également une angoisse qui s'installe pour tous : la peur de glisser, d'être rattrapés par le chômage et la pauvreté. Actuellement, deux millions de Belges courent un risque de pauvreté ou d'exclusion sociale. Pour le mouvement laïque, le droit à un niveau de vie digne constitue un préalable indispensable à l'exercice d'autres droits fondamentaux.

La justice sociale et la dignité humaine sont des conditions de l'émancipation laïque et donc d'un projet de société attaché au progrès social. La responsabilité individuelle répétée à outrance ne doit pas signifier l'irresponsabilité collective. Tout au long de 2025, sur la base des valeurs de liberté, d'égalité et de solidarité qui sont les siennes, le CCL a rappelé avec force le nécessaire investissement dans les droits sociaux et dans une société solidaire.
Dans de nombreux domaines (prisons, santé, éducation…) le CCL a martelé le rôle essentiel des services publics comme de la Sécurité sociale (il convient d'en garantir l'existence et d'améliorer ses interventions)... Dans ce cadre, offrir une assistance morale de qualité, générale ou sectorielle, pour tous, demeure plus que jamais une nécessité.

Pour le CCL, l'extrémisme, qu'il soit politique ou religieux, doit être combattu. La terreur ne peut faire reculer ni les valeurs démocratiques ni les libertés et droits fondamentaux.

Barnum l'avait bien compris : la controverse est payante, les superlatifs plaisent, l'insolite flatte la crédulité du public. Des principes que les démagogues contemporains appliquent à la lettre. Partout, nous assistons à l'avènement d'une gouvernance de mise en scène, spectaculaire, télévisuelle, instagrammable, qui conserve parfois les rituels de la méthode démocratique, mais sans son idéal.

De son côté, le CCL a suscité la réflexion, l'analyse et le débat sur les extrémismes de toute nature, qu'ils soient politiques, de gauche comme de droite, ou religieux par exemple. Pour le CCL, les doctrines ou attitudes extrémistes sont dangereuses, car elles divisent la société en opposant des « eux » aux « nous ».

Structure du CAL

De plus en plus, l'État de droit, reposant sur des droits et des libertés fondamentales et sur un corpus de règles dont le caractère équitable et juste permet l'adhésion citoyenne, est largement remis en cause. Constat qui nous a amenés à critiquer publiquement la signature par notre Premier ministre ce 22 mai d'une lettre ouverte (engageant ce faisant tous les membres de son gouvernement) appelant à « repenser la manière dont la Convention européenne des droits de l'homme est interprétée ». Le CCL ne peut accepter que notre pays devienne ainsi officiellement un de ces pays contestant le rôle d'institutions majeures dans la protection des droits humains.

Dans ce contexte, le CCL a aussi eu l'occasion de se pencher sur les différentes législations imaginées par le Gouvernement fédéral en matière de respect de l'Etat de droit (libertés fondamentales, migrations…)

L'année 2025 a également été marquée par plusieurs interventions qui mèneront, très probablement, à de nouveaux débats sur la reconnaissance et le financement public des cultes et des philosophies non confessionnelles. Un avant-projet de loi aurait été rédigé par le SPF Justice. Certaines confessions demandent aussi leur reconnaissance officielle par l'État. Pour le CCL, il serait judicieux que toute reconnaissance future soit subordonnée à l'engagement du respect plein et entier des conventions internationales en matière de protection des droits humains et de la primauté de la loi belge sur tout prescrit religieux.

Par ailleurs, le CCL est resté vigilant par rapport aux questions éthiques pour lesquelles l'actualité en 2025, dans le monde et en Europe, a démontré à quel point des avancées éthiques pouvaient être fragiles.

En matière d'euthanasie, un débat parlementaire est en cours et fait l'objet d'un suivi approfondi qui a débouché sur des auditions au Parlement fédéral. Le CCL a aussi été fort actif dans les lieux de décisions et d'expertises sur la défense de l'IVG en Belgique et en Europe. Depuis plus de deux ans, l'amélioration des conditions d'accès à l'interruption volontaire de grossesse reste bloquée au niveau fédéral, malgré les recommandations du rapport scientifique commandé par le précédent gouvernement. L'absence de consensus au sein de la majorité actuelle, principalement en raison de la position du CD&V et de la N-VA, empêche toute évolution significative de la loi, notamment l'allongement du délai légal à 18 semaines, la suppression du délai de réflexion obligatoire, ainsi que celle des sanctions pénales à l'égard des femmes.

Depuis plusieurs années, les réformes liées à l'IVG sont systématiquement capturées par les accords de majorité. Les débats parlementaires sont obstrués et la liberté de vote des députés est entravée par des compromis politiques. La paralysie récente de la Commission Justice en est une illustration supplémentaire : les députés de la majorité retardant volontairement l'examen des textes pour préserver l'équilibre interne du gouvernement. Les droits reproductifs deviennent ainsi une variable d'ajustement entre partis, au détriment de la santé publique, de l'autonomie des femmes et de la qualité même de notre démocratie.

Enfin, le CCL s'est accordé sur la nécessité de diffuser la définition à connotation universelle de la laïcité aux échelons national et international. Rappelons également l'implication importante du CCL au niveau international, notamment au niveau de l' *HI (The Humanists international)* et du Réseau laïque européen.

Structure associative

Le mouvement laïque compte 330 associations locales qui sont chacune affiliées à l'une des sept régionales du CAL. Certaines sont également affiliées à l'une des 31 associations constitutives. Le CAL coordonne les 31 associations constitutives et fédère les 7 régionales.

Les 7 régionales du CAL

Bruxelles Laïque

CAL Charleroi

CAL de la Province de Liège

CAL de la Province de Namur

CAL Luxembourg

Laïcité Brabant wallon

Picardie Laïque

CAL 7

Les 31 associations constitutives

AJILE (anciennement Confédération Parascolaire)
Association Belge des Athées (ABA)
Association Ernest De Craene
Association Nationale des Communautés Éducatives (ANCE)
Centre Communautaire Laïc Juif (CCLJ)
Centre Laïque de l'Audiovisuel (CLAV)
Centre Libéral d'Action et de Réflexion sur l'Audiovisuel (CLARA)
Drogues Actions Wallonie (DAWA)
Extension de l'ULB
La Famille d'Accueil Odile Henri
Fédération des Amis de la Morale Laïque (FAML)
Fédération des Associations de Parents de l'Enseignement Officiel (FAPEO)
Fédération des Maisons de la Laïcité (FDML)
Fédération du Libre Examen
Fédération Laïque de l'Aide à la Jeunesse (FLAJ)
Fondation Henri La Fontaine
Fondation Magnette-Engel-Hiernaux
Fondation pour l'Assistance Morale aux Détenus (FAMD)
Fonds d'Entraide Georges Beernaerts
Go Laïcité !
Hisser Haut-Service Laïque de Parrainage
Laïcité et Humanisme en Afrique Centrale (LHAC)
La Pensée et les Hommes
Les Territoires de la Mémoire
Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation Permanente (LEEP)
Pensée et Action Rationalistes
Service Laïque d'Aide aux Personnes (SLP)
Solidarité-Logement
ULB-Coopération
Union des Anciens Étudiants de l'ULB (UAE)
Union Rationaliste de Belgique.

Structure du CAL

Réunions de coordination
Le Centre d'Action Laïque coordonne des réunions à différents niveaux afin de développer des synergies et des projets d'actions communs entre les différentes composantes du mouvement laïque. Remplissant son rôle de coordination, le CAL est resté en contact étroit avec toutes ses associations et régionales de façon à s'assurer que chacune puisse assumer de manière optimale ses missions.

Il y a les réunions avec les directeurs des régionales, 10 cette année. Cette coordination est assurée par le secrétariat général qui réunit mensuellement les directeurs des régionales pour faire le point sur les questions d'organisation et de fond en tenant compte des décisions prises par les instances des régionales (bureau, OA, AG). Ces réunions servent aussi à établir les synergies de travail entre les régionales, entre les régionales et le CAL et à faire émerger des projets communautaires.

La coordination au sein du CAL se fait par l'organisation de réunions d'information mensuelles permettant aux permanents du CAL communautaire de réfléchir aux problématiques développées et à être informés de la gestion et de l'évolution des dossiers en cours.

Les instances politiques du CAL

L'assemblée générale
L'assemblée générale possède les pouvoirs qui lui sont expressément reconnus par la loi et par les statuts de l'association. L'assemblée générale est l'organe souverain qui fixe collégialement les grandes orientations de politique générale de l'association. Elle est compétente principalement pour élire et révoquer les administrateurs, élire le président, approuver les budgets et les comptes et donner décharge aux administrateurs.

Chaque régionale du CAL dispose de 4 voix à l'assemblée générale du CAL. Chacune des 31 associations constitutives du CAL dispose d'une voix. L'association constitutive qui assure des implantations décentralisées représentées au sein d'au moins quatre régionales du CAL dispose de 4 voix à l'assemblée générale du CAL. Celle-ci se compose donc des représentants dûment mandatés annuellement par les associations constitutives et les régionales. Les membres de l'organe d'administration élisent, à leur tour, les membres du bureau du CAL.

L'assemblée générale s'est déroulée le 29 mars 2025 au siège du CAL Communautaire, à Ixelles.

Le bureau exécutif :

Présidente	Véronique De Keyser
Vice-présidents	Eddy Caekelberghs, Andrée Poquet
Past-président invité	Pierre Galand
Trésorière	Patricia Klein
Membres du bureau	François Daoût, Jean-Jacques Deleeuw, Jean Leclercq
Membres adjoints du bureau	Thomas Gillet, Virginie Pirard
Secrétaire général	Benoît Van der Meerschen
Secrétaire général adjoint	Hervé Parmentier

Organe d'administration et bureau du CAL

L'organe d'administration a les pouvoirs les plus étendus pour l'administration et la gestion de l'association. Sous sa responsabilité, il peut déléguer certains pouvoirs qu'il détermine à un ou plusieurs de ses membres, à un ou plusieurs tiers ou aux groupes qu'il institue.
L'organe d'administration a la responsabilité de la mise en œuvre de la politique générale décidée par l'assemblée générale et en définit la stratégie. Il est composé, la présidente incluse, au maximum de trente-et-un administrateurs élus par l'assemblée générale. Chaque administrateur possède une voix.

Le bureau exécutif, élu par l'organe d'administration, est chargé de la direction journalière et de l'exécution des décisions de l'organe d'administration. La gestion de l'ensemble des dossiers dont le bureau assume la responsabilité fait l'objet d'une répartition selon les disponibilités et les compétences des membres. Quelle que soit la répartition des dossiers, les décisions relèvent de la décision collégiale du bureau.

En 2025, l'organe d'administration du CAL s'est réuni à 8 reprises et le bureau a tenu 10 réunions ordinaires.

Liste des administrateurs au 31 décembre 2025

Membres :
Daniel Bacquelaine
Patrick Cauwert
André Ceuterick
Walter Côte
Jean-Antoine De Muylder
Denis Dufrane
Michel Dupont
Ariane Hassid
Jacqueline Herremans
Jean-François Jacobs
Véronique Limère
Serge Lipszyc
Jacqueline Luc
Daniel Menschaert
Christine Mironczyk
Aziz Saïdi
Kévin Saladé
Anthony Spiegeler
Vincent Thomas
Sam Touzani
David Zylberberg

Carnet d'adresses

Les 7 régionales du CAL

Bruxelles Laïque
Avenue de Stalingrad, 18-20 à 1000 Bruxelles
Tél. 02 289 69 00
bruxelles.laique@laicite.be - www.bxllaique.be

CAL Charleroi
Rue de France, 31 à 6000 Charleroi
Tél. 071 53 91 72
info@cal-charleroi.be - www.cal-charleroi.be

CAL de la Province de Liège
Boulevard de la Sauvenière, 33-35 à 4000 Liège
Tél. 04 232 70 40
info@calliege.be - www.calliege.be

CAL de la Province de Namur
Rue de Gembloux, 48 à 5002 Namur
Tél. 081 73 01 31
contact@laicite.com - www.laicite.com

CAL Luxembourg
Rue de l'Ancienne Gare, 2 à 6800 Libramont
Tél. 061 22 50 60
courrier@cal-luxembourg.be - www.cal-luxembourg.be

Laïcité Brabant wallon
Rue Lambert Fortune, 33 à 1300 Wavre
Tél. 010 22 31 91
calbw@laicite.net - www.calbw.be

Picardie Laïque
Rue de la Grande Triperie, 44 à 7000 Mons
Tél. 065 31 64 19
picardie.laique@laicite.net - www.picardie-laique.be

Les associations constitutives

Association Jeunesse pour l'Interaction et la Libre Expérience (AJILE)
Rue du Moniteur, 14 à 1000 Bruxelles
Tél. 02 512 16 11
secretariat@ajile.org - www.ajile.org

Association Belge des Athées (ABA)
Rue de la Croix de Fer, 60-62 à 1000 Bruxelles
atheesdebelgique@gmail.com - www.athees.net

Association Ernest de Craene
Chaussée d'Alsemberg, 362 à 1180 Bruxelles
mail@droithumain.be

Association Nationale des Communautés Éducatives (ANCE)
Avenue de Stalingrad, 54 à 1000 Bruxelles
Tél. 02 513 17 24
federation@ance.be - www.ance.be

Centre Communautaire Laïc Juif (CCLJ)
Rue de l'Hôtel des Monnaies, 52 à 1060 Bruxelles
Tél. 02 543 02 70
info@cclj.be - www.cclj.be

Centre Laïque de l'Audiovisuel (CLAV)
Campus de la plaine ULB, CP 237 à 1050 Bruxelles
Tél. 02 627 68 40
clav@laicite.net - www.clav.be

Centre Libéral d'Action et de Réflexion sur l'Audiovisuel (CLARA)
Rue lacherez, 25 à 6150 Anderlues
Tél. 0477 55 40 62
daniel.soudant@clara.be - www.clara.be

Drogues Actions Wallonie (DAWA)
Rue de l'Ancienne Gare, 2 à 6800 Libramont
Tél 061 22 50 60
dawasbl@gmail.com

Extension de l'ULB
Avenue Franklin Roosevelt, 50 CP 188 à 1050 Bruxelles
Tél. 02 650 26 46
extension@ulb.ac.be - www.ulb.ac.be/extension

Famille d'Accueil Odile Henri
Rue de la Source, 65 à 1060 Bruxelles
Tél. 02 538 45 87
info@faoh.be - www.plaf.be/odilehenri

Fédération des Amis de la Morale Laïque (FAML)
Rue de la Croix de Fer, 60 à 1000 Bruxelles
Tél. 0456 39 98 65
info@faml.be - www.faml.be

Fédération des Associations des Parents d'Élèves de l'Enseignement Officiel (FAPEO)
Rue de Bourgogne, 48 à 1190 Bruxelles
Tél. 02 527 25 75
secretariat@fapeo.be - www.fapeo.be

Fédération des Maisons de la Laïcité (FDML)
Route de Louvain-la-Neuve, 4/1 à 5001 Belgrade
Tél. 081 84 91 17
info@fdml.be - www.fdml.be

Fédération du Libre Examen
Av. Paul Héger 22, CP 166 à 1000 Bruxelles
Tél. 02 650 21 70
librex@ulb.ac.be - www.librex.be

Fédération Laïque de l'Aide à la Jeunesse (FLAJ)
Campus de la Plaine ULB, cp236 à 1050 Bruxelles
secretaire@flaj.be - www.flaj.be

Fondation Henri La Fontaine
Campus de la Plaine ULB, CP 236 à 1050 Bruxelles
Tél 02 627 68 11
contact@henrilafontaine.be - www.henrilafontaine.be

Fondation Magnette-Engel-Hiernaux
Rue de Laeken, 75 à 1000 Bruxelles
Tél. 02 217 69 80
gob@gob.be

Fondation pour l'Assistance Morale aux Détenus (FAMD)
Avenue de Stalingrad, 54 à 1000 Bruxelles
Tél. 02 537 59 28
admin@smbg-famd.be - www.smbg-famd.be

Fonds d'Entraide Georges Beernaerts
Avenue de la Renaissance, 30 à 1000 Bruxelles
secretaris.gb@gmail.com

Go Laïcité !
Rue de Gembloux, 48 à 5002 Saint-Servais
Tél. 081 73 01 31
info@golaicite.eu

Hisser Haut - Service Laïque de Parrainage
Rue de la sablonnière, 25 à 1000 Bruxelles
Tél. 02 538 51 35
info@hisser-haut.org - www.hisser-haut.org

Laïcité et Humanisme en Afrique Centrale (LHAC)
Avenue de Stalingrad, 54 à 1000 Bruxelles
Tél. 02 649 00 36 ou 37
info@lhac.be - www.lhac.be

La Pensée et les Hommes
Avenue Victoria, 5 à1000 Bruxelles
Tél. 02 640 15 20
secretariat@lapenseeetleshommes.be
www.lapenseeetleshommes.be

Carnet d'adresses Les associations constitutives

Les Territoires de la Mémoire
Boulevard de la Sauvenière, 33-35 à 4000 Liège
Tél. 04 232 70 60
accueil@territoires-memoire.be
www.territoires-memoire.be

Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation Permanente (LEEP)
Rue de la Fontaine, 2 à 1000 Bruxelles
Tél. 02 512 97 81
info@ligue-enseignement.be
www.ligue-enseignement.be

Pensée et Action Rationalistes
c/o Drève des équipages, 63 à 1170 Bruxelles
Tél. 02 672 34 08
lafondationrationaliste@skynet.be

Service Laïque d'Aide aux Personnes (SLP)
Campus de la Plaine ULB, CP 237 à 1050 Bruxelles
Tél. 02 627 68 90
slp@ulb.ac.be - www.aidemoralelaique.be

Solidarité Logement
Campus de la Plaine ULB, CP 236 à1050 Bruxelles
info@slsh.be - www.solidarite-logement.be

ULB Coopération
Avenue Franklin Roosevelt, 50, CP 266 à 1050 Bruxelles
Tél. 02 650 61 00
info@ulb-cooperation.org - www.ulb-cooperation.org

Union des Anciens Étudiants de l'ULB (UAE)
Campus de la Plaine ULB, CP 235 à 1050 Bruxelles
Tél. 02 650 51 52 ou 58 58
info@uae-ulb.be - www.uae-ulb.be

Union Rationaliste de Belgique
c/o Pierre Debusschere
rue Dodonnée 92/6 à 1180 Bruxelles
union.rationaliste@belgacom.net

Avec le soutien de la Fédération
Wallonie-Bruxelles

Centre d'Action Laïque ASBL
Campus de la Plaine ULB, cp236
1050 Bruxelles-Belgique
Tél. (+32) 2 627 68 11
cal@laicite.net - www.laicite.be

Éditeur responsable : Benoît Van der Meerschen

Imprimé en Belgique
sur papier écologique "FSC"

Illustrations : Laurence TURINA

Création & production : Agence "entre RÊVES et RÉALITÉ" +32 477 200 319

Le Centre d'Action Laïque fédère 7 régionales

Centre d'Action Laïque

Libres, ensemble

Bruxelles Laïque

CAL Charleroi

CAL de la Province de Liège

CAL de la Province de Namur

CAL Luxembourg

Laïcité Brabant wallon

Picardie Laïque

Centre d'Action Laïque ASBL

Campus de la Plaine ULB, cp236 - 1050 Bruxelles Belgique Tél. (+32) 2 627 68 11 - cal@laicite.net - www.laicite.be